GWENGOLO / SEPTEMBRE 2004
AUJOURD'HUI, ÊTRE LIBRE, C'EST ÊTRE INFORMÉ
N 487-488 / 3€
POBL VREIZH/LE PEUPLE BRETON

# LE PEUPLE BRETON

L'INVITÉ



Jean-Charles PERAZZI



# LE THÉÂTRE EN BRETAGNE



## SLOVÉNIE : Un exemple pour la Bretagne ?

B 40486 – 487 – F: 3,00 €
9 770245 950002 40487

## L'invité du « Peuple breton »

***Après Roger Gicquel et Michel Treguer, le PB est heureux d'accueillir ce mois-ci un autre journaliste breton connu, Jean-Charles Perrazi, qui vient de publier récemment un livre de souvenirs intitulé « Reporter en Bretagne », aux éditions An Here, que nous avons présenté au mois de juin.***

# Les médias hier, aujourd'hui et demain

Les médias aujourd'hui ? Pour être franc, il y a peu de temps encore, je biaisais plus ou moins quand la question m'était posée. D'autant que le plus souvent elle l'était sur un ton qui ne connaissait guère de variantes : « Vous trouvez, vous, que ce que nous disent les journaux, les radios, la télé, c'est crédible ? » Ou encore : « Franchement, de votre temps, vous qui êtes du métier, les informations étaient quand même traitées de façon plus sérieuse, non ? »

«Hier c'était hier ; aujourd'hui c'est différent ». Cette réponse de Normand n'a jamais satisfait personne. Je l'avoue pourtant, c'était la seule qui me venait à l'esprit pour éluder ce que je percevais comme un piège. Mais décidément le nombre de critiques que j'entends aujourd'hui à l'adresse des médias et de mes collègues – tous titres confondus – me semble anormalement élevé. Et puis, je l'avoue, l'info balancée un peu n'importe comment, ça finit, moi aussi, par m'irriter. Alors tant pis, je crache le morceau et, par la même occasion les remarques et doléances que j'entends ici et là de manière quasi quotidienne...

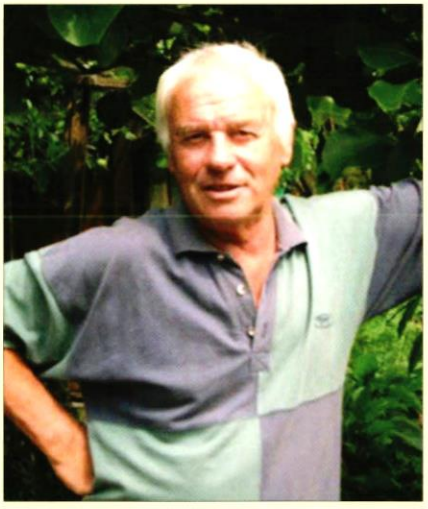
Un matin j'allume le poste : « Si cela continue, ce pourrait bien être le feuilleton de l'été ». Bien vu, chère collègue. On notera quand même que vous et vos collaborateurs, relayés par tous les autres médias, avez fait tout ce qu'il fallait pour que la présence ou non de Lizarazu, Barthès ou Zidane dans l'équipe de France de demain soit le sujet estival majeur (et terriblement angoissant). N'est-ce pas ?

Au passage, je me permets de vous suggérer qu'il serait peut-être bon de cesser d'infantiliser vos auditeurs ou vos lecteurs. « Zizou », ça commence à bien faire. Ce monsieur a un vrai prénom, comme vous et moi. Et puisque l'on parle de foot, je serais reconnaissant à tous les chroniqueurs spécialisés de ne pas se contenter d'interroger de façon presque systématique, après une rencontre, le joueur qui marque ou le goal qui sauve son camp. Que je sache, si un résultat a été obtenu c'est parce que dix partenaires au moins les ont épaulés ?

Cyclisme : Sarko a fait une chute de vélo pendant ses vacances parce qu'il utilisait d'anciens cale-pieds... Et on ouvre le journal là-dessus. Ça c'est une info, coco !

Voilà pour le sport. Il y a aussi les anniversaires. Savez-vous que, dans certains titres, la rédaction en chef adresse aux journalistes une note pour qu'ils enregistrent bien ceux auxquels il faudra penser dans les mois qui viennent et par la suite ? Il est temps d'y mettre un bémol, non ? Le débarquement, les premiers ordinateurs, la mort de Colette, la machine à laver... Au cœur de l'été, on a même eu droit à celui de la canicule ! Les interviews de rue à propos de tout et de rien, ça commence à bien faire aussi, peut-être.

Les clichés. C'est vrai qu'il est difficile de se renouveler quand il s'agit de trouver jour après jour le titre qui va accrocher, la petite phrase qui fera sourire. Quand même, serait-ce trop demander aux professionnels de la plume, du micro ou de la caméra d'éviter de dire de tel artiste à succès qu'il est « sur un nuage » ou



D.R.

« dans la cours des grands » ou encore, « au paradis » ? D'annoncer qu'un athlète olympique est « en or », «en argent » ou « en bronze » ? Est-ce que l'on peut aussi enfin prendre les auditeurs et les lecteurs pour des adultes en ne titrant plus sur un patron, un entraîneur, un quidam quelconque qui « cajole », «bichonne » ou « chouchoute » son personnel, tel individu, un cheval ou sa voiture ?

Pour faire plus vrai (tu parles!), n'est-il pas temps de supprimer – en radio surtout – les bruitages intempestifs accompagnant certaines interviews ? Le klaxon des ambulances ou de la police, des crissements de pas dans la neige, la sonnerie du téléphone dans des centres de renseignements débordés... Le sommet, dans ce domaine, a certainement été atteint lors du passage à l'euro. Rappelez-vous, pendant des semaines et même plus, le bruit des pièces dégoulinant dans les tiroirs-caisses. Ça c'est un bon sujet people, coco !

Pour faire plus vrai aussi, vous avez constaté comme moi que certains traducteurs ou traductrices se croient obligés de prendre des intonations de voix particulières lors des traductions simultanées. On leur demande de traduire, pas de se mettre dans la peau de comédiens. Il y a aussi ces collègues qui mettent un point d'honneur à parler un anglais parfait. Si bien que « Georges W. Bush a accueilli des marines à l'aéroport de Miami », cela pourra donner à peu près à l'antenne et en phonétique approximative : « Djorge Dabeliou Bouch a accueilli des meurin's à l'aéroport de Maïami ». Auraient-ils un devoir d'allégeance vis-à-vis des Etats-Unis d'Amérique ?

Est-il nécessaire de prendre une voix sépulcrale pour annoncer le crash d'un avion, une nouvelle scène de boucherie à Bagdad ? D'interroger quotidiennement, lors des faits divers qui inondent de façon anormale écrans et colonnes des journaux, les gendarmes, les sapeurs-pompiers et autres sauveteurs, comme si deux tours venaient de s'écrouler à Plougastel ou à Saint-Nazaire ? De donner en spectacle la détresse des victimes ? Faut-il de façon mécanique donner la parole, avant ou après un procès, au juge, aux avocats, au procureur, aux proches de la victime ou du meurtrier ? Ne faut-il pas rappeler à certains journalistes ou animateurs de radios décentralisées – dont les programmes, musicaux et d'autres, sont concoctés à Paris – qu'il n'est pas nécessaire d'imiter le ton de leurs collègues de la capitale à l'antenne ? A la presse écrite d'arrêter la pratique trop systématique des titres en forme de jeux de mots ? « Le FAR se déguste dans la rue à Morlaix » (le Festival des arts de la rue), «Tourisme : le Centre-Bretagne a la cote », etc.

Hier c'était hier ; aujourd'hui c'est différent. Hier dans le quotidien auquel je collaborais, nous avions, en tant que journalistes, à exprimer sans cesse les réalités quotidiennes du pays. Si possible en toute liberté. Et avec une obligation formelle : un journal à grand tirage s'adresse à une clientèle populaire. Charge à nous de lui donner chaque jour au quotidien une information qui la concerne en premier chef. Une information vraie qui l'aide à comprendre le monde dans lequel elle vit. Je n'ai pas dit une information parfaitement objective. Simplement honnête. L'objectivité parfaite n'existe pas. Le reste n'est que (mauvaise) littérature.

**Jean-Charles PERRAZI**

## Souscription permanente

**L'an dernier, nous n'avions pas réussi le pari d'atteindre, avec cette souscription, la somme symbolique de 30 000 F, c'est-à-dire 4 573, 47 €. Cette année, les choses se présentent bien mieux puisque nous voilà déjà à presque 4 000 €. Et il nous reste quelques mois avant la clôture de l'exercice 2004... Merci à tous nos lecteurs de leur soutien. Ensemble, nous allons encore progresser, n'est-ce pas ?**

Anonyme, Saint-Mayeux, 70 € ; Liliane Audebert, Versailles, 5 € ; Michel Beaupré, Nantes, 20 € ; Marie-Louise Berthou, Ploumagoar, 15 € ; Joël Capitaine, Rennes, 5 € ; Daniel Carré, Pluvigner, 5 € ; Gilles Couedello, Trevron, 10 € ; Georges Couetoux, Coueron, 3 € ; Samuel Grand, Le Petit-Fougeray, 5 € ; Jacques Derouet, Plomelin, 5 € ; Maryline Devedec, Saint-Herblain, 3 € ; Yves Drean, Brech, 5 € ; André Goalic, Quimper, 10 € ; Yann Goasdoué, Saint-Hernin, 10 € ; Pierre Guegen, Le Relecq-Kerhuon, 10 € ; Jean-Pierre Guillou, Saint-Mathurin-sur-Loire, 10 € ; Christian Guyonvarc'h, Lorient, 10 € ; Guy Houel, Saint-Malo, 5 € ; Riwal Huon, Saint-Hernain, 10 € ; Daig Kervella, Le Morne-Rouge, 20 € ; Alain Kervern, Brest, 5 € ; Alain Le Berre, Berck, 10 € ; Jean-Luc Le Cleach, Treffiagat, 5 € ; Jean-Yves Le Corre, Clohars-Fouesnant, 3 € ; Guy Le Gac, Pleumeur-Bodou, 10 € ; Robert Le Grand, La Baule, 45 € ; Hervé Le Guillerm, Saint-Malo, 20 € ; Loïc le Guillouzer, Trégastel, 10 € ; Jean-Luc Le Meur, Ploueg-ar-Mor, 5 € ; Jean-Luc Le Meur, Plouézec, 5 € ; Bernez Le Moulleg, Hafrsfjord (Norvège), 20 € ; Paul Le Rol, Pleudaniel, 3 € ; Josette Le Trocquer, Le Perray-en-Yvelines, 30 € ; Michèle Louah, Nantes, 10 € ; Jean-Luc Lucas, Caulnes, 30 € ; René Malgorn, Saint-Malo, 5 € ; Yann Mathelier, Paris, 20 € ; Jean-François Monnier, Rennes, 3 € ; Sébastien Morvan, An Alne, 5 € ; François Parent, Nantes, 10 € ; Jean-Yves Pensec, Orvault, 5 € ; Gilbert Péron, Orvault, 5 € ; Jean-Yves Tenaud, Saint-Mars-de-Coutais, 10 € ; Guy Thoumelin, Sin-Le-Noble, 3 € ; Jacqueline Trolez, Guidel, 10 €. **Total mois : 523 €. Total année : 3990,53 €.**


**LE PEUPLE BRETON/POBL VREIZH**

**Mensuel**

**Rédaction : BP 1 - 29850 Gouesnou**

**Fax 02 98.37.91.74**

**Directeur de la publication :**
Joël Guégan

**Rédacteur en chef :**
Ronan Leprohon

**Rédacteur-adjoint :**
Jean-Jacques Monnier

**Responsables de rubriques :**
Paol Ar Meur, Alain Cedelle, Yann Fiévet, Iffig, Yves Jardin, Ronan Pagan.

**Correspondants :**
En Catalogne : Philippe Liria
En Occitanie : Gérard Tautil.

**Critiques de disques :**
Bretagne : Pierre Morvan,
Celtie : Philippe Cousin,
Pays basque : Alain Hervochon.

**Critiques de livres :**
Jean-Jacques Monnier,
19 Penn ar Pave, 22300 Lannion.

Livres en breton :
Glaoda Millour,
2 place René Cassin, 29600 Morlaix.

**Responsable publicité :**
Ronan Leprohon, au journal.

**Éditeur :**
Les Presses populaires de Bretagne

**CPAP :** 66132

**Composition, impression, routage :**
IMPRAM, Cavan.

**ABONNEMENTS, ADMINISTRATION :**
**9 rue Pinot Duclos, 22000 Saint-Brieuc**
Tél-fax : 02.96.61.54.11

**Dépôt légal :** 3e trimestre 2004.


# Sommaire

Septembre
Gwengolo
2004



*Un numéro de rentrée, c'est toujours important pour le rédacteur en chef : comment coller à une actualité que les congés d'été auront un peu éloignée des préoccupations de nos lecteurs ? Comment préparer cette occurrence, à la fois politique et culturelle ? Politique, parce que le débat public va reprendre après les universités d'été des formations politiques. Mais nous ne pourrons rendre compte de celle de Régions et Peuples solidaires, qui se tient fin août, que dans notre prochain numéro. Culturelle, aussi avec les rentrées scolaires qui s'annoncent. Mais il faut les chiffres des effectifs scolarisés pour les analyser et nous ne pourrons rendre compte de ceux des écoles bilingues qu'en octobre, comme d'habitude.*

●

*Ce numéro de transition, nous l'avons voulu mixte, politique et culturel à la fois. Ainsi, il s'agit de l'avenir de la langue bretonne, qui concerne tous nos compatriotes et pas seulement ceux qui militent dans des partis ou des associations. Cette question est évoquée en pages 4, 6, 7, 8. La plaie du racisme, même et surtout « à la française », est traitée dans l'éditorial, de la page 2 et par Nono (p. 10). La situation sociale fait l'objet des réflexions de Yann Fiévet, page 9 ou de permanents de la CFDT dans une tribune sur les intermittents du spectacle (p. 11). Mais, de plus, en politique, vous lirez le portrait d'André Le Gac, pages 12 et 13. En culture, vous serez probablement intéressé par notre rencontre avec Annie Lucas, à propos du théâtre (p. 22 et 23) ou par la contribution de notre invité, Jean-Charles Perazzi. A l'international, vous pourrez suivre pages 14 et 15, notre camarade Louis Le Guillou en Slovénie. Ou vous informer auprès de notre correspondant en Catalogne, Philippe Liria (p. 17). Sans compter l'interview de Roger Faligot (p. 26) et toutes nos rubriques habituelles. Bref, un numéro de rentrée assez riche, qui, je l'espère, vous plaira.*

*Bonne lecture à tous.*

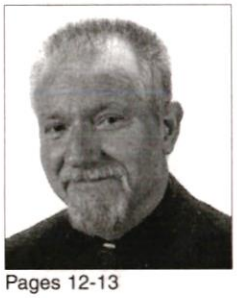
***Ronan LEPROHON***



Page 3



Page 4



Pages 12-13



Page 26

Le crédit-photo de couverture :
– Théâtre de Folle Pensée : Photo Jean Henry.
– Jean-Charles Perazzi : DR.

**Notre magazine paraît dans les premiers jours du mois.**


Archives Hélène Cailleux

# Profanation des cimetières juifs et musulmans :

## le symptôme d'une laïcité inopérante et d'une fraternité virtuelle

*Quand la laïcité, en France, signifiera-t-elle enfin éducation à la tolérance et au respect de l'Autre avec ce qui fait sa singularité ?*

*L'Autre peut être un voisin fraîchement débarqué. Il peut être aussi le voisin de toujours... ou celui qui vous a précédé. Le pauvre type qui a profané le cimetière israélite du quartier de la Mouche à Lyon et ceux qui l'ont inspiré savaient-ils qu'une communauté juive est établie dans cette ville depuis les Romains ? Sans doute pas.*

*Les profanations de cimetières ou de lieux de culte sont le symptôme le plus choquant d'une France qui bafoue le principe de fraternité inscrit dans sa devise. Mais il en est d'autres. Dans un pays où un habitant sur huit a des origines afro-antillaises ou nord-africaines, comment peut-on admettre que sa partie métropolitaine ait, pour la représenter à l'Assemblée nationale et au Sénat, un millier d'individus tous indifféremment de type européen ? En Grande-Bretagne, la présidente de la Chambre des Lords, l'institution britannique par excellence, est une « black » d'origine jamaïcaine. En Allemagne, le* Bundestag *compte des députés d'origine turque depuis les années quatre-vingt. En France, on feint de découvrir la réalité des discriminations raciales dans l'accès au logement et au marché du travail alors que la population d'origine non européenne est trois fois plus touchée par le chômage. Dans des entreprises d'intérim, elle porte même un code, sorte de marque infamante. C'est ce code que certains employeurs utilisent pour faire savoir à des agences complaisantes qu'ils ne veulent pas de « peaux sombres ». Alors, pourquoi ce gouffre entre le discours et la réalité au sacro-saint « pays des droits de l'Homme »?*

*L'historienne et pédagogue Suzanne Citron, elle-même victime de la barbarie nazie en raison de ses origines familiales, a souvent dénoncé la « France incréée », enseignée de génération en génération dans les écoles. L'a-t-on entendue ? La confusion permanente entre l'histoire et la mythologie à travers des guerriers légendaires « bien de chez nous » tels Vercingétorix, Clovis, Charles Martel ou Jeanne d'Arc, popularisée par les « historiens » nationalistes du XIX^e^ siècle, n'a jamais été remise en cause par les autorités politiques ou académiques. L'extrême droite, de Maurras au FN, y a puisé sa légitimité et l'essence de son discours : la France est menacée ! Et l'ennemi est toujours le même : les minorités visibles.*

*La victoire footballistique de la France « black, blanc, beur » en 1998 a nourri bien des illusions sur l'avènement d'une société capable de conjuguer différences visibles et principe d'égalité... Si Zinedine Zidane est devenu, semble-t-il, la personnalité préférée des Français, les comportements racistes n'ont pas pour cela disparu des stades et des tribunes.*

*Tout part de l'éducation. Quand, en France, l'enseignement de l'histoire, dès les premières années de scolarité, donnera plus d'importance aux splendeurs de Cordoue et à l'influence de la civilisation mozarabe sur l'Europe des troubadours qu'à la soi-disant bataille de Poitiers, quand il révélera le raffinement du royaume d'Abyssinie et du Monomotapa, quand il évoquera ce que la civilisation européenne doit aux peuples celtes, quand il reconnaîtra que l'antique civilisation égyptienne était africaine, quand il dira le rôle des « juifs errants » et des Roms dans la construction d'une identité européenne, quand il mettra en valeur toute la diversité des cultures dites régionales ou issues des mouvements de migration, alors tous les Français verront les différences de l'Autre non plus comme une menace mais comme une source d'enrichissement. Il incombe d'abord aux politiques de hâter ce jour.*

*Et puisque nous sommes en Bretagne, il est essentiel que l'UDB existe et se développe pour réaffirmer avec force et constance qu'il ne peut y avoir de liberté pour la Bretagne sans démocratie pour tous les Bretons, y compris les Bretons d'adoption. Cela s'impose d'autant plus quand les services de l'Etat laissent, depuis plusieurs années, quelques apprentis dictateurs en mal de reconnaissance couvrir impunément notre réseau routier de leurs affiches haineuses, au risque de donner une image dégradante de notre pays, alors que l'immense majorité de nos compatriotes souhaitent cette Bretagne accueillante et ouverte pour laquelle notre formation politique a été créée.*

**Christian GUYONVARC'H,**
**Porte-parole de l'UDB,**
**Vice-président du Conseil régional de Bretagne**

# Solidarité des peuples pour la démocratie !

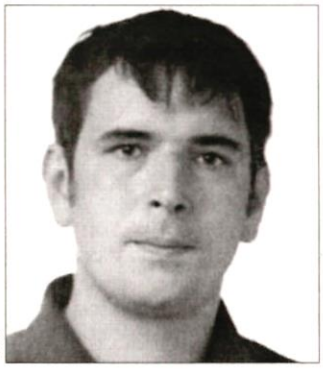
A l'occasion du 60e anniversaire du débarquement de Provence, l'Union démocratique bretonne tient à rendre hommage à tous ceux qui sont tombés pour libérer l'Europe et le monde du racisme et du fascisme, et plus particulièrement aux combattants de la liberté venues des colonies françaises qui ont versé leur sang sur les plages de Provence, après que d'autres aient été tués en 1943-1944 en Italie et notamment à Monte Cassino.

Après que de nombreuses organisations se soient élevées contre la venue en juin dernier en Normandie des présidents Bush et Poutine, l'UDB ne peut accepter que la mémoire des combattants africains de la liberté soit bafouée en invitant des chefs d'Etat qui bafouent les libertés et les droits de l'Homme. C'est le cas du président algérien Bouteflika dont la présidence s'est « illustrée » par l'assassinat de 123 jeunes en Kabylie au printemps 2001, par la torture de jeunes dans les Aurés en avril 2004, par la récente condamnation de M. Benchicou, directeur du quotidien « Le Matin », à deux ans de prison. C'est aussi le cas du président tunisien Ben Ali qui assoit son pouvoir personnel sur les poursuites et les condamnations des défenseurs de la démocratie, comme la condamnation à treize ans de prison en juillet 2004 de six jeunes internautes de Zarzis. C'est le cas aussi d'autres chefs d'Etat africains invités aux commémorations.

L'UDB regrette aussi le caractère tardif et insuffisant de ce légitime devoir de mémoire. La répression colonialiste, marquée notamment par les massacres de la région de Sétif après le 8 mai 1945, n'est toujours pas officiellement reconnue, alors que sont maintenant officiellement admis les crimes du régime de Vichy. Pendant des années, l'inégalité entre les pensions des anciens combattants des anciennes colonies et celles des anciens combattants métropolitains a perpétué les inégalités coloniales...

**Yves JARDIN**

# EN VUE CES TEMPS-CI

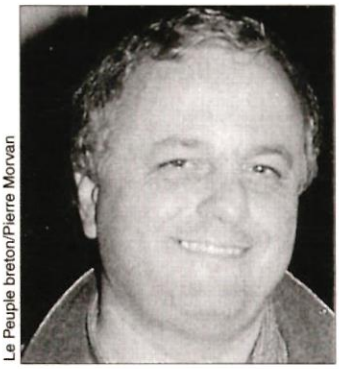


D.R.

Erwan Chartier, journaliste et écrivain breton est opposé, lui aussi, au Trésor public à propos du recouvrement de sa redevance de télévision. Le 15 juin dernier, le juge de l'exécution de Quimper a prononcé la nullité de la procédure de saisie entreprise pour son refus de payer. Victoire sur la forme, donc. Mais sur le fond les arguments d'Erwan Chartier méritent d'être connus : *« Premièrement, je n'estime pas avoir accès à un véritable service public audiovisuel en contrepartie de ma redevance. En effet, il n'existe pas de véritable chaîne de télévision publique régionale en Bretagne (...). France 3 demeure une chaîne parisienne qui n'effectue que des décrochages régionaux et locaux. Ceci est d'autant plus scandaleux qu'une véritable chaîne publique, en langues française et bretonne, permettrait de créer des dizaines d'emplois en Bretagne.*

*Deuxièmement, j'estime ne pas avoir en contrepartie accès à un véritable service public en breton qui est la langue de mon foyer.*

*Troisièmement, j'entends protester aussi contre le refus du CSA d'accorder une fréquence hertzienne à TV Breizh, l'empêchant (...) de contribuer ainsi à une véritable pluralité des programmes audiovisuels en Bretagne. »*



Le Peuple breton/Pierre Morvan

François Alfonsi, élu corse, un des dirigeants du Parti de la nation corse (PNC) dénonce dans un numéro d'« Arritti », dont nous parlons par ailleurs, le processus de « décorcisation » qu'il voit dans son île :

*« Elle est observable par différents indices : recul et risque de disparition de la langue ; perte de repères collectifs (toponymie modifiée, cérémonies oubliées, lieux abandonnés, etc.) ; dissolution des liens affectifs (vente de la terre, abandon du village, éloignement de la Corse) remontant désormais à plusieurs générations, pour la plupart des Corses de l'extérieur ; exil persistant pour de très nombreux jeunes Corses et arrivée de nombreuses personnes ignorant tout de ce qui fonde l'identité corse. (...)»*

A cet affaiblissement (qui ne manquera pas de frapper par sa similitude avec la situation bretonne), François Alfonsi estime *« qu'il est possible d'opposer une volonté politique qui renforce l'identité corse ».*



# Iffig

– a souvent entendu dire que les militants bretons exagéraient quand ils parlaient de la volonté de certains de tuer la langue bretonne...

– a, ce mois-ci, deux beaux exemples de cette volonté bien réelle. Il a d'abord noté qu'à l'occasion de son départ en retraite, M. Robert, inspecteur d'Académie du Finistère, s'est plaint d'avoir été « harcelé par les bretonnants ». Iffig est indigné d'un tel propos qui révèle une curieuse attitude d'un responsable chargé d'appliquer les engagements figurant au contrat de plan Etat-Région et qui ne sont pas respectés. S'ils l'avaient été, M. Robert n'aurait pas reçu les visites de parents et d'enseignants dont il se plaint...

– a relevé par ailleurs la réponse de M. Rosselet, inspecteur d'Académie de Paris, à propos de la création de l'école Diwan : « La loi Debré sur le conventionnement suppose que les écoles respectent les programmes nationaux et en France on dispense les enseignements en français ». Voilà pourquoi l'école Diwan de Paris ne sera pas reconnue (à la différence de dizaines d'autres en Bretagne), mais Iffig se rassure, car M. Rosselet précise : « Je n'ai rien contre les écoles Diwan ! » Ouf !

●

– a appris que Raffarin venait de rappeler à ses ministres qu'il souhaitait une politique pour assurer « la primauté de notre langue sur le territoire national ».

– constate que cette volonté s'étend même à l'Europe, puisque Claudie Haigneré, ministre des Affaires européennes, exigeait – le 17 juin – que le futur président de la Commission européenne « puisse s'exprimer en français »...

– comprend l'inquiétude des thuriféraires de la langue de Voltaine, lorqu'ils voient dans « Ouest-France » M. Jean-Michel Djian, professeur dans une université parisienne, s'inquiéter de l'appauvrissement du français et souhaiter que le français s'inspire de « la créativité des langues (...) comme l'anglais, le créole, le québécois et... le breton » !

– pense qu'il serait intéressant à cet égard d'inciter les petits francophones parisiens à fréquenter la nouvelle école Diwan.

# Au Conseil régional, on parle du breton…

Au cours de la dernière session plénière du Conseil régional à Rennes, Naig Le Gars, conseillère UDB est intervenue sur plusieurs questions, notamment sur l'enseignement du breton et sur le développement de l'énergie éolienne en Bretagne. De son côté, Pascale Loget, vice-présidente (Verte) de la Région, a pris la parole sur les problèmes touchant au développement durable en Bretagne. Nous publions ci-dessous des extraits de ces interventions.

## Naig Le Gars, sur l'enseignement du breton (1er juillet 2004)

*La conseillère UDB a commencé son intervention en breton, avec un humour particulier : " Rassurez vous, chers collègues, je ne vais pas vous " infliger " mon intervention en langue bretonne. Ces quelques mots sont simplement le début d'une leçon qui va durer toute la mandature et qui, au bout de plusieurs mandatures, fera de cette assemblée une assemblée parfaitement bilingue "…*

" M. le Président, le groupe UDB-Gauche alternative demande, conformément aux engagements que vous avez formulés concernant la langue bretonne, que celle-ci soit dûment intégrée dans des programmes d'enseignement et de formation. Cette question relève en effet, en partie, du domaine des compétences que nous exerçons, certes dans une mesure limitée, mais néanmoins réelle.



Photo Le Peuple breton/R. Leprohon

*Mme Le Gars.*

Nous demandons à ce que cette question soit mise en œuvre et soit approfondie à tous les niveaux, de la maternelle à l'université ainsi qu'en matière de formation initiale et continue. Il faut inscrire cette question aussi dans le cadre du Campus numérique de Bretagne qui porte le joli nom de *Skoden*, mot qui veut dire participation (…) A l'heure où des menaces pèsent gravement sur l'enseignement général, je rappelle que 491 postes sont supprimés en Bretagne. Mme Tanguy a très justement souligné l'excellence des élèves en Bretagne : sans doute sont-ils trop bons, puisqu'on leur enlève des professeurs !

S'agissant de l'enseignement bilingue en particulier, qui était déjà si modeste, je rappelle la suppression de postes dans dix lycées, quatre collèges et dans plusieurs écoles primaires, dont quatre à Diwan. Nous demandons donc que la Région prenne toutes ses responsabilités afin d'atteindre l'objectif des 20 000 élèves en classe bilingue d'ici 2010 (…) Cette orientation nous paraît d'autant plus nécessaire que l'Etat ne respecte pas ses engagements dans le cadre du Contrat de plan. Nous demandons donc que la Région assume pleinement la compétence d'adaptation du service public d'éducation et de formation en langue bretonne (…) Permettez moi de vous rappeler les propos que j'ai tenus devant M. le Recteur d'Académie, il y a quelques jours, (j'étais en compagnie de M. Thomin et de Mme Hulaud) : *" N'on eus ket amzer da goll ha ne fell ket deomp reiñ bron d'ar pal "*. Autrement dit, nous n'avons pas de temps à perdre et nous ne voulons pas donner " le sein à la pelle ", ce qui pourrait vouloir dire en breton qu'on ne veut pas " pisser dans un violon ". C'est-à-dire laisser les fossoyeurs achever leur entreprise de démolition de la langue bretonne, tout en passant à la caisse quand ils nous le demandent. Comme le disait le vice-président Michel Morin, il faudra un jour changer la donne qui se résume ainsi : ils décident et nous payons. *" Trugarez deoc'h ha kenavo "*.

## Naig Le Gars et l'énergie en Bretagne (2 juillet 2004)

" Le groupe UDB-Gauche alternative se réjouit de l'élaboration su schéma régional éolien que nous venons d'adopter. Cette bonne décision contraste avec la très contestable demande de la région de Basse-Normandie en vue d'installer le nouveau réacteur nucléaire à Flamanville.

Ici, en Bretagne, nous demandons au contraire à la Région de s'opposer à toute installation nucléaire, à tout enfouissement de déchets radioactifs, en plein accord avec nos collègues Verts.

A l'inverse, nous pouvons être les précurseurs d'une énergie propre, dans le cadre d'un programme énergétique régional. Celui-ci devrait répondre à deux objectifs. Etre une alternative à la privatisation et au démantèlement d'EDF qui s'esquisse avec l'ouverture des marchés du gaz et de l'électricité. Etre une alternative au nucléaire, " suicide de l'humanité ", selon le scientifique Albert Jacquard, par la production d'énergies renouvelables, telles que les énergies éolienne et hydraulique – cette dernière recelant un grand potentiel – ainsi que la méthanisation. La Bretagne pourrait alors devenir autonome en énergie, ce qui ne peut que combler les autonomistes bretons que nous sommes "



Photo Le Peuple breton/ Y. Quenehervé.

*Mme Loget.*

## Pascale Loget, sur le développement durable en Bretagne (2 juillet 2004)

Dans le monde, quatre milliards d'individus vivent avec moins de deux euro par jour ; 20% de la population mondiale de plus de 15 ans est analphabète ; 800 millions de personnes ont faim. Au cours de notre siècle, la température à la surface du globe pourrait augmenter de deux à six degrés et la montée des eaux qui en résulterait provoquerait le déplacement de 150 millions de personnes d'ici 2050 (…) Qui peut dire qu'il souhaite poursuivre ce type de développement ?

En Bretagne, ce modèle qui reposait sur une agriculture très productive, exportatrice, à faible valeur ajoutée, connaît une grave crise, exposée de plein fouet à d'autres productions à faible valeur ajoutée des pays en développement et à la mondialisation économique. L'agroalimentaire aussi. D'autres secteurs industriels, notamment l'électronique, connaissent des moments difficiles (…)

Je ne m'appesantirai pas sur la crise de l'environnement : si nous continuons à distribuer de l'eau de consommation dans nos communes, nous le faisons à partir d'une eau brute non conforme, soit sur le plan des nitrates, des pesticides ou des matières organiques. Beaucoup de communes bretonnes ont dû présenter des plans de gestion pour obtenir des dérogations. Cà, c'est la réalité.

Il ne s'agit pas de montrer du doigt les politiques mises en œuvre par le passé (qui en leur temps ont pu tirer la Bretagne vers le haut), mais de nous engager effectivement, tous, dans un autre type de développement (…)

Le développement durable, c'est une affaire de choix, ce n'est pas le laisser faire. Non, on ne fait pas du développement durable comme on fait de la prose. C'est la reprise en main par le politique et par le citoyen. Ce sont des politiques publiques (…). C'est aussi de l'éco- citoyenneté (…) Il faut les deux, on ne s'en sortira pas avec uniquement avec des gestes individuels (…) Nous attendons et oeuvrerons pour que des politiques publiques gouvernementales soient mises en œuvre (…) Au niveau régional, nous avons des outils. L'outil majeur du développement durable c'est l'Agenda 21 (*).

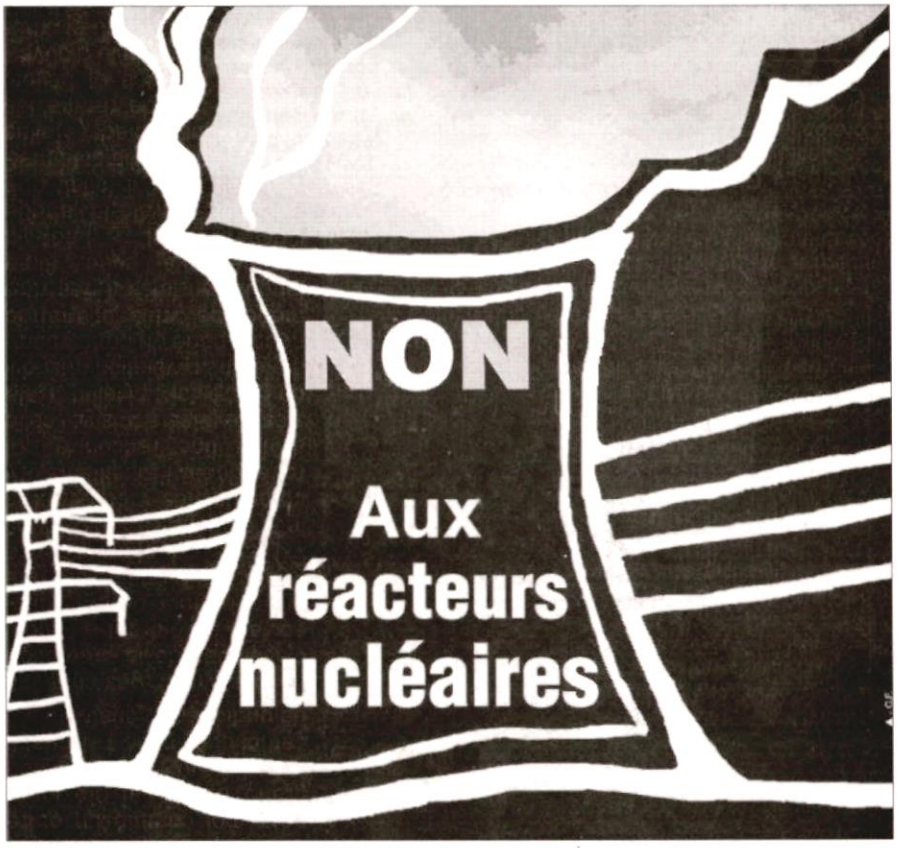
(…) La France s'est engagée tardivement dans c e processus et aujourd'hui une seule région a entamé un A21, qui se poursuit (…) Nous serons la seconde région à nous engager et nous soutiendrons les collectivités bretonnes qui s'engageront (**)

(*) *En 1992, à Rio de Janeiro, les Nations unies ont mis au point un outil (l'Agenda 21, programme d'actions pour le 21ème siècle) qui doit être appliqué dans chaque territoire. En 1997, l'Union européenne a décidé d'élaborer un A21 au niveau européen.*

(**) *En Bretagne, les Côtes d'Armor, le Finistère, les communautés de communes de Rennes, Lorient et Lanvollon-Plouha viennent de s'engager dans cette voie.*

# Après l'accident mortel au Japon, le réseau « Sortir du nucléaire » dénonce les négligences criminelles d'EDF

***A la suite de l'accident qui a tué quatre personnes à la centrale nucléaire de Mihama (Japon), le 9 août, le réseau « Sortir du nucléaire » qui regroupe 698 associations, dont l'UDB et la fédération Régions & Peuples solidaires, a publié le communiqué suivant :***




« Malgré le haut niveau technologique du Japon, l'accident qui s'est produit, le 9 août, dans la centrale de Mihama (4 morts) est symptomatique d'une dérive inquiétante concernant la sûreté du parc nucléaire mondial.

Malgré les avertissements des services d'inspection en novembre 2003, la compagnie japonaise Kepco n'a pas effectué une inspection de sécurité approfondie sur le système de refroidissement. *"Nous avons pensé que nous pouvions reporter les contrôles jusqu'à ce mois-ci"*, a déclaré Akira Kokado lors d'une conférence de presse. En fait, depuis son ouverture en 1977, aucun contrôle par ultrasons n'a eu lieu sur le circuit secondaire. Or, seul ce type de contrôle est capable de déceler la qualité des tuyaux. Résultat : le tuyau qui a lâché faisait 1,4 mm d'épaisseur au lieu des 4,7 mm nécessaires !

Ce genre de négligence criminelle est monnaie courante dans l'industrie nucléaire française. Ainsi, le réseau « Sortir du nucléaire » révèle, qu'à l'instar du Japon, EDF impose en permanence des délais pour effectuer des réparations ou des mises aux normes des réacteurs nucléaires français (le dernier exemple concerne les délais obtenus par EDF pour mettre à niveau les circuits de re-circulation de tous les réacteurs en cas d'accident grave).

Pour des raisons économiques (qui ne pourront que s'aggraver avec l'ouverture du marché), EDF raccourcit les délais pour produire à tout prix et faire des économies au détriment de la sûreté nucléaire. Le directeur d'EDF, François Roussely, annonçait, début 2000, l'obligation pour EDF de réaliser une baisse de 30 % des coûts de production d'électricité…

Pour le réseau « Sortir du nucléaire », cette attitude de l'industrie nucléaire est irresponsable, quand on sait que le risque de catastrophe nucléaire est bien réel. L'accident japonais est un avertissement sérieux, dont les autorités publiques doivent tirer tous les enseignements.

Le réseau « Sortir du nucléaire » demande au gouvernement français que soit diligenté dans les plus brefs délais un audit, approfondi et indépendant, de notre parc de centrales nucléaires et que l'autorité de sûreté nucléaire dispose enfin du pouvoir de mettre à l'arrêt les réacteurs non conformes. »

**Réseau « Sortir du nucléaire »**
04 78 28 29 22
www.sortirdunucleaire.org

## « Vivre à l'ombre des centrales ? »

L'Agence France-Presse dans une dépêche du 10 août évoque l'accident à la centrale nucléaire de Mihama ; mais avec un intitulé qui laisse rêveur : *« Près de la mer du Japon, vivre à l'ombre des centrales ne rend pas nerveux »*. La raison de ce titre ce sont, entre autres, les déclarations suivantes de Japonais, habitant près de la centrale accidentée.

*« Il n'y a pas de raison de s'inquiéter car, quand ça arrive, il n'y a rien qu'on puisse faire »* ou encore *« Personne ici ne s'inquiète du nucléaire. Si quelque chose arrive, on mourra tous »*…

## Avis à nos lecteurs

Pour des raisons de traitement informatisé de nos abonnements, le numéro de juillet-août du PB aurait dû être 486-487. Pour réparer cet oubli, le présent numéro est le 487-488. Mais que nos abonnés se rassurent : cette opération ne change rien à la durée de leur abonnement.

# Décentralisation et éducation

## Les Bretons restent méfiants

Le « Débat sur l'avenir de l'école » lancé, début 2004, par le gouvernement avait pour ambition de permettre aux acteurs de l'éducation (enseignants, parents, élèves, élus) de s'exprimer. En Bretagne, l'analyse des quelque cinquante rencontres qui ont abordé le thème de la répartition des responsabilités entre l'Etat et les collectivités territoriales montre que les Bretons, au moins ceux qui ont pris part à ce débat, perçoivent la décentralisation avec beaucoup de méfiance, la considérant comme porteuse de trois « dangers » majeurs.

Le premier est résumé par une question posée au débat de Chartres-de-Bretagne (35) : *« La décentralisation est-elle compatible avec l'égalité ? »*. Selon leur richesse et leur désir d'investir dans l'éducatif, les pouvoirs locaux pourraient mettre dans cette cause plus ou moins d'argent[1]. Des collectivités ne risquent-elles pas, alors, de sacrifier l'école à d'autres projets ? Les chances des élèves ne seraient donc plus identiques. Or la réussite scolaire ne devrait pas dépendre du lieu de résidence.

Ensuite, financer l'éducation par des collectivités territoriales *« laisse craindre une dépendance de l'école vis-à-vis des choix politiques de ceux qui les financent »*, selon la réunion de Saint-Malo. On y dénonça une possible ingérence des élus dans le fonctionnement des écoles, découlant du principe : *« Celui qui paye veut diriger »*. Cette intervention pourrait toucher à la pédagogie par des pressions sur le contenu des formations. On redoute *« une manipulation de l'école par les élus locaux »*, comme cela a été dit à Quimper. On craint enfin le clientélisme des recrutements locaux qui accentueraient la soumission des personnels au politique, une précarisation et une mobilité imposée.

Enfin, est cité le risque d'une entrée en force des intérêts économiques. *« L'éducation n'est pas une marchandise, pas plus que l'école une entreprise »* a-t-on dit à Concarneau. Une école soumise au marché pourrait être contrainte à n'enseigner que ce qui est utile à l'entrée sur le marché du travail. On assisterait alors, sous la pression patronale, à la promotion de certaines filières, oubliant que l'école doit, non seulement apporter des connaissances, mais aussi favoriser l'accès à la culture et à la citoyenneté. Ce risque de voir changer la finalité du système éducatif se double de la crainte d'un recours aux entreprises privées, en fonction d'objectifs à court terme et du contexte économique local.

D'autres appréhensions sont apparues au fil des débats. On s'est ainsi interrogé sur les moyens. *(La décentralisation ne va-t-elle pas entraîner un désengagement de l'Etat pouvant conduire à accroître les impôts locaux ?)* On a peur de voir la régionalisation mettre sur le même plan les enseignements public et privé (avec menaces pour le public, les crédits n'étant pas extensibles). Sans compter les risques d'abus de pouvoir de la part des élus, de conflit entre les collectivités et l'Etat pouvant conduire à la paralysie du système, de fragilisation des établissements provoquée par la multiplication des intervenants, du passage de la logique de moyens à celle de résultats, de la mise en concurrence des lycées et collèges[2]. Peur enfin que l'*école éclatée* de la décentralisation n'ait plus le même poids *pour lutter contre le libéralisme*[3].

Le « grand débat » a en fait été **l'occasion d'une véritable charge contre les pouvoirs locaux accusés par les adeptes du centralisme** de ne pas être conscients des enjeux de l'éducation. Quitte à dire une chose et son contraire. Ces procureurs n'avancent-ils pas que la décentralisation signifie à la fois *plus d'impôts et une efficience éducative moindre*, tout en dénonçant par ailleurs une recherche de rentabilité… Les affirmations gratuites pleuvent comme celle-ci, recueillie dans le Morbihan : *« La décentralisation n'offre pas par nature* (sic) *un meilleur service à l'usager »*.

Tout logiquement, cette attitude conduit à une idéalisation du rôle de l'Etat. *« Il y a eu en France l'assurance, jusqu'à ce jour, d'une scolarisation équitable »* écrit-on à Saint-Brieuc, en faisant une nouvelle fois fi des réalités. Comme si les conditions d'enseignement et les résultats scolaires étaient partout identiques ! Comme si les enfants avaient les mêmes chances, en zone urbaine ou rurale, à Paris ou en province, en centre-ville ou en banlieue « sensible » ! Comme si, déjà aujourd'hui, les régions ne contribuaient pas à pallier les carences de l'Etat ! Comme si, lorsque l'on craint de voir la décentralisation ballotter l'école au gré des politiques, on oubliait que les choix éducatifs nationaux fluctuent, eux, au rythme du changement de majorité parlementaire ! Quant à ceux qui craignent un éclatement des contenus, peuvent-ils apporter la preuve que l'échelon national est, dans ce domaine, plus pertinent que le niveau européen ou régional ? Des équivalences sont bien établies entre des pays de l'Union : pourquoi ne pas les envisager également entre régions ? La critique de la gestion décentralisée de certains personnels, accusée de *casser les équipes éducatives*, est tout aussi irrecevable. Ceux qui travaillent en milieu scolaire savent bien que la *communion entre enseignants et non enseignants* est loin d'être partout une réalité…

Occultant ces vérités, les jacobins en viennent logiquement à parer l'Etat de toutes les vertus, voulant qu'il s'occupe de tout : de la vie des élèves et des établissements, de l'équité entre les territoires comme de la régulation des moyens, de la définition des stratégies des collectivités, etc. Un champ de compétences trop large que résume très bien cette intervention notée à Pontivy : l'Etat doit rester garant *« des dotations budgétaires, de la cohésion des personnels, de l'application de la carte scolaire, du maintien des programmes et des horaires nationaux, de la formation et de l'évaluation plus régulière des enseignants, de leur nombre, de leur mono valence* (sic), *de la neutralité religieuse, politique et commerciale de l'école »*. Plus jacobin, tu meurs … *« Attention à ne pas donner plus de pouvoirs aux régions »* avertissait une autre contribution morbihanaise, qui a au moins le mérite d'afficher la couleur.

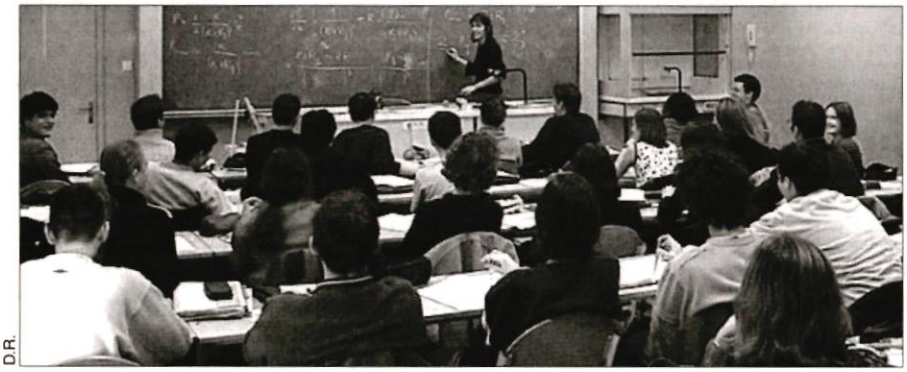
### Or, la décentralisation a déjà fait ses preuves

De tels propos paraissent irréalistes quand **on sait combien la régionalisation entamée a pu améliorer le fonctionnement des lycées et collèges**, ainsi que certains débatteurs l'ont démontré. Depuis 1985, les collectivités locales ont fait de gros efforts en matière de construction et d'entretien de bâtiments (malgré les augmentations dues à des normes de sécurité de plus en plus strictes) ou d'équipement des établissements en matériel (machines-outils, ordinateurs, salles multimédia). Sans oublier leur participation aux budgets de fonctionnement et une incursion dans le pédagogique (livres scolaires en lycée, par exemple). Avant cette prise en charge par les élus territoriaux, *« certains établissements avaient atteint un véritable état de délabrement »* a-t-on relevé à Saint-Herblain. *« L'Etat avait 50 ans de retard dans l'entretien et la rénovation des locaux scolaires et on attendait par-*

*fois pendant dix ans la mise en route des travaux indispensables »* complète un compte rendu de débat de Nantes. En revanche, aujourd'hui, « *les établissements ont des moyens et sont dans un état qu'ils n'ont jamais connu par le passé* » rappelle-t-on sur la ria d'Etel (56).

En première ligne, **les proviseurs et principaux de collège considèrent pour la plupart que l'efficacité est plus grande** et que les relations avec les collectivités sont généralement bonnes. La proximité permet une meilleure adaptation aux besoins locaux et facilite la gestion des dossiers (les problèmes rencontrés, traités au plus près, obtiennent des réponses souvent rapides). Ils soulignent que les élus ont le souci d'affecter les moyens nécessaires aux établissements et constatent que la décentralisation permet une plus grande inventivité. La gestion est plus simple et plus proche de gens. En un mot, plus dynamique.

Quant à la décentralisation de certains personnels, ne serait-il pas cohérent que



D.R.

les collectivités qui ont la responsabilité de l'entretien des établissements aient aussi celle des personnes chargées de cette activité (comme le suggérait déjà le rapport Mauroy) ? Du reste, les agents territoriaux ont-ils plus à se plaindre que ceux de l'Etat ? Les fonctionnaires d'autres administrations qui, en leur temps, ont connu de tels transferts ne souhaitent pas, en général, revenir à la situation antérieure. Par ailleurs, les départements sont déjà compétents en affaires sanitaires et sociales (pour les personnes âgées, les handicapés) et ils agissent avec une efficience réelle. Pourquoi alors considérer qu'une gestion de la santé scolaire par leurs services devrait être a priori désastreuse ?[3]

D'autant que ceux qui défendent le rôle de l'Etat oublient un peu vite que les indispensables assistantes sociales, médecins, infirmières et psychologues scolaires sont actuellement (dans le cadre d'une gestion centralisée) bien rares dans nos lycées et collèges ! Enfin, la décentralisation du recrutement et de la gestion du personnel non enseignant pourrait ouvrir à ce dernier des voies vers d'autres fonctions (idée lancée à Vannes) et permettre une meilleure adaptation au terrain (Saint-Herblain). Et qui peut dire qu'un statut de fonctionnaire d'Etat soit aujourd'hui un gage de considération pour les personnels ?

Affirmer que seul l'Etat peut bien faire en matière d'éducation, que lui seul peut favoriser l'épanouissement des élèves, est une démarche typiquement jacobine. Comme si les collectivités n'avaient pas, elles aussi, le souci de permettre la réussite des jeunes de leur territoire ! Comme si tous les élus étaient à la botte du patronat[4] ! Comme si l'on pouvait penser qu'un maire digne de ce nom puisse se réjouir de la dégradation d'une école ! **C'est avoir une bien piètre idée de la démocratie que d'imaginer qu'une assemblée locale ait pour seul but la volonté de privilégier un quartier, une commune, un département par rapport à d'autres.** Au contraire, la décentralisation encourage la démocratie participative, car à l'inverse d'une administration étatique, par essence lointaine, la gestion locale favorise une liaison plus directe entre le peuple et les décideurs. Les élections permettent en outre aux citoyens de *« rectifier le tir »* s'il s'avérait que leurs aspirations n'étaient plus entendues. Enfin, le poids électoral des parents d'élèves est la garantie d'une égalité et un frein aux dérives politiques. **Plus le pouvoir est proche, mieux il peut être contrôlé.**

Sur la question du recrutement des enseignants, une évolution a été suggérée, à Guingamp, afin de permettre aux postulants de rester au pays et à la Bretagne de ne plus exporter ses professeurs. Les intervenants ont souhaité que l'on réfléchisse, pour les lycées et collèges, à un système qui ne serait plus national mais qui s'inspirerait de celui, régionalisé, utilisé pour le recrutement des professeurs des écoles. L'organisation actuelle a en effet des effets pervers puisque *« la perspective de devoir s'expatrier amène beaucoup d'étudiants bretons à se tourner vers l'enseignement élémentaire »* a-t-on indiqué au cours de ce débat, sans doute le plus « autonomiste » de ceux qui ont eu lieu en Bretagne.

La décentralisation ne doit être ni idéalisée ni diabolisée. Elle doit être considérée comme la possibilité de disposer d'un service public efficace, proche des gens, à même de répondre plus vite et mieux aux aspirations d'un territoire. **La réponse à un problème ne peut pas être la même sur tout l'Hexagone.** Pourquoi alors, comme l'ont dit certains, ne pas proposer un socle commun de formation, avec une marge d'autonomie prenant en compte les attentes régionales ? Enfin, pour répondre à ceux qui mettent en doute la capacité des collectivités à résister aux pressions, ne faut-il pas *« considérer que les élus locaux ne sont pas, intrinsèquement, moins dignes de confiance que les élus nationaux »* même s'il convient de réfléchir, comme pour toute gestion nationale d'ailleurs, à la mise en place d'outils de contrôle indépendants ?

La décentralisation peut atténuer les dysfonctionnements issus du déséquilibre entre pouvoir central et régional, une spécificité bien française. Elle seule permettrait de faire émerger des projets de territoire cohérents ou de prendre en compte les particularités et les besoins locaux (culture et langue régionales), assurant leur reconnaissance et leur développement. Le jacobinisme a d'ailleurs été, a contrario, un moyen utilisé pour refuser ces différences. L'autonomie ne peut que favoriser l'expérimentation, l'inventivité, la responsabilité, le dynamisme, l'émulation et l'envie de mieux faire.

**Un travail de fond attend ceux qui souhaitent faire reculer l'idée d'un Etat omniprésent, dont on voit à quel point elle est encore présente dans l'esprit des Bretons.** Il faudra du temps pour effacer les réflexes centralisateurs irrationnels qui ont été distillés, notamment à l'école, par les tenants de la « République une et indivisible », depuis plus d'un siècle…

**Patrick D. MORVAN**

(1) Comme si, dans le système actuel, ces différences n'existaient pas…

(2) Comme si ça n'était pas déjà le cas, à l'heure où la presse fait ses choux gras de la publication de divers « classements » des établissements…

(3) Comme si l'incurie de la santé publique centralisée n'était pas directement responsable de la catastrophe de la canicule de 2003…

(4) Comme si c'était là l'objectif d'une école laïque, ouverte aux divers courants de la démocratie…

(5) Comme si à Paris, le lobbying des capitalistes ne fonctionnait pas à plein auprès des élus nationaux…

# Ouverture d'une école « Diwan » à Paris :

## l'UDB salue cette initiative

Pour l'avenir de la langue bretonne et dans le contexte actuel de forte demande sociale, il est apparu essentiel à Diwan de reprendre sa politique d'ouverture de nouveaux sites d'enseignement. Ainsi, une école Diwan va ouvrir à la rentrée 2004 une classe maternelle de trois sections qui accueillera une quinzaine d'enfants près de Montparnasse, au 7 rue de Moulin Vert dans le XIV[e] arrondissement de Paris. Ce sera le premier établissement d'enseignement dans une langue " régionale " hors de son territoire d'origine. Comme toutes les autres écoles du réseau, l'école associative Diwan de Paris sera laïque, gratuite et ouverte à tous sans distinction d'origine, de langue, de religion ou de race.

L'Union démocratique bretonne (UDB), composante de la nouvelle majorité régionale en Bretagne, salue avec sympathie et enthousiasme cette ouverture. Cette initiative, portée par Claude Nadeau, Québécoise devenue Bretonne de cœur et d'adoption, prouve que la question de la diversité linguistique et culturelle est une question universelle. Défenseur du français au Canada, Claire Nadeau défend logiquement la promotion du breton en France. Seuls des esprits jacobins, donc obtus, sont incapables de le comprendre.

L'UDB se réjouit de constater que les parents des enfants qui inaugureront l'école Diwan de Paris en septembre, loin de se cantonner à la communauté bretonne d'Ile-de-France, sont à l'image de la société française réelle, c'est-à-dire d'origines géographiques très diverses. Seuls des esprits étroits pourraient s'en étonner, car chaque langue est une part du génie de l'humanité.

Nous mettons les écrits violemment hostiles de la fédération de Paris des Radicaux de gauche sur le compte de l'ignorance. Dans leur communiqué du 26 juillet, après avoir rappelé qu'ils sont " respectueux des langues régionales " (tu parles !), les élus de la fédération radicale de Paris estiment l'enseignement de Diwan " contraire à l'intérêt de l'enfant et à l'égalité des chances " (sic) et voient la " cohésion de notre société menacée par une dérive communautariste " (sic). On ne savait pas que la quinzaine de bambins bretonnants de la future école étaient d'aussi graves dangers. Ne serait-il pas nécessaire d'ouvrir pour eux une sorte de Guantanamo de niveau maternel ?



Photo R. Le Flécher

*Didier Berhault et Claude Nadeau (à gauche de la photo), responsables du comité "Skoazell Diwan Paris" aux côtés de Patrig Herve, co-président de Diwan, Anna-Vari Chapalain, directrice de l'association et Eliane Kerjoant, directrice pédagogique du premier degré.*

En attendant, les élus PRG de Paris annoncent qu'ils s'opposeront " vigoureusement " à des aides de toute nature qui pourraient venir de la ville de Paris ! Que pense Jo Le Guen, qui fut tête de file du PRG en Bretagne aux dernières régionales, de cette " ouverture d'esprit " de ses amis radicaux ? A l'évidence, pour nous, ces gens-là ne connaissent pas la Bretagne qui fête la diversité des cultures et le mélange des générations à Carhaix (Vieilles Charrues), Quimper (Festival de Cornouaille) ou Lorient (Festival interceltique).

A l'évidence aussi, il ne suffit pas de se choisir pour tête de liste à l'élection présidentielle puis aux élections européennes, faute d'un leader présentable, une élue guyanaise compétente, brillante et " néanmoins " autonomiste (Christiane Taubira est présidente du mouvement autonomiste guyanais Walwary) pour ouvrir son esprit aux réalités d'une société française plurilingue et pluriculturelle. La logique politicienne et électoraliste trouve ici ses limites...

**R.L.**

*Les adresses à utiliser*

UDB

le parti d'une Bretagne autonome

*Pour adhérer :*
UDB - B.P. 80722
44007 Nantes cedex 01

*Pour écrire :*
UDB - B.P. 203
56102 Lorient cedex

*Pour adresser un fax :*
02.97.84.85.23

*E-mail :*
udbbzh@voila.fr

*Nouveau site internet :*
www.udb-bzh.net

# Rentrée

C'est la rentrée ! Cela fait déjà plus de dix jours que la télé, la radio, les journaux nous bassinent copieusement avec le prix du cartable garni du petit collégien ou du grand lycéen. Chez Tartanpion, il vous en coûtera cher. Mais chez Casseprix, vous ferez une affaire. C'est la rentrée scolaire, la seule qui désormais intéresse les médias de masse. Autrefois, ça n'est pas si vieux, ils nous causaient de la rentrée sociale. A l'époque, ils se moquaient comme d'une guigne du prix des cartables. Pendant que la rentrée des classes, malgré tout, se déroulait, ils savaient traiter de l'essentiel. Hélas ! la rentrée sociale n'existe plus pour eux. Existe-t-elle encore pour nous ?

La rentrée sociale était – oui, il semble qu'il faille se résoudre à parler au passé – un moment particulier où se mêlaient la douce nostalgie des vacances révolues et la nécessaire abnégation devant l'obligation de " reprendre le collier ". C'était aussi, pour beaucoup, le moment où, après une détente presque coupable, il fallait retrouver sa vigilance face aux intransigeances patronales. C'était enfin un temps où une bonne partie des salariés modestes pouvait encore partir en vacances suffisamment longtemps pour rompre avec le temps long du travail et où ces salariés-là croyaient toujours au poids du social pour l'amélioration, même minime, de leur sort quotidien. C'est là que l'idée de rentrée sociale prenait vraiment tout son sens et toute sa force. Les médias étaient alors bien obligés d'en parler.

Cette année, plus encore que l'an dernier, la rentrée sera une fausse rentrée. Nous sommes désormais installés dans la continuité de la casse sociale orchestrée par un Premier ministre, impopulaire mais inamovible, docile aux pressions du Medef. Docilité ? Le mot est faible. Servilité convient mieux. Toutes les réformes passent comme lettre à la poste, aurait-on dit au temps regretté du service public. La réforme de l'assurance-maladie a été votée, sans le moindre remous. On va maintenant pouvoir s'attaquer sans vergogne aux dispositions du droit du travail qui protègent honteusement les salariés. Aucune des anciennes conquêtes salariales ne saurait rester à l'abri du débat. Tout est discutable. Sauf, peut-être les congés payés. Sur leurs lieux de vacances, les salariés savent tout cela et, la résignation l'emportant, attendent la nouvelle averse, la mort dans l'âme pour les plus conscients, l'espoir de s'en tirer pour les plus individualistes. Ce n'est pas l'escapade chiraco-papiste de Lourdes le jour où l'on fête la Sainte-Vierge et toutes les apparitions de celle-ci aux illuminés qui aura pu distraire le peuple d'en-bas. C'était pourtant fait pour ça. Et en Mondovision grâce au " service public " de la télévision française. Soyons-en fiers !

Grâce à la télévision, les Français savent aussi que leurs dirigeants ont un sens aigu du devoir. Ils prennent peu de vacances. C'est la fonction qui l'exige. Cela n'est pas nouveau, pas de quoi en faire un plat. Mais, les journalistes politiques, soigneusement cornaqués par les services de communication ministériels, ont abondamment insisté sur le fait que MM. Raffarin et Sarkozy ne partaient pas en villégiature les bras ballants. Ils ont emporté de lourds dossiers car, même en vacances, ils travaillent d'arrache-pied. Des dossiers lourds de menaces, nous n'en doutons pas. Ce que ces journalistes politiques – on a vraiment du mal à les nommer encore ainsi – ont oublié de nous dire, c'est si le ministre de l'Economie et des Finances passerait ses laborieuses vacances avec le numéro deux du Medef, son propre frère. Ils ne se sont probablement pas posé cette question qui n'a évidemment rien de politique. La curiosité a tout de même des limites…

Il n'y aura donc aucun temps mort à la rentrée. Nos gouvernants – encore un mot vidé de son sens – seront fin prêts. Courbons l'échine afin d'adoucir un peu la douleur. Pour ceux qui espèrent un vrai changement en 2007, encore deux rentrées calamiteuses à essuyer. Les sceptiques, à qui on ne saurait reprocher leur doute douloureux, ne savent pas, quant à eux, en quelle année prendra fin le grand bond en arrière social. Ce que nous savons, en revanche, avec certitude, c'est que le mal de vivre et la désespérance des plus démunis vont faire un nouveau bond en avant. Tout comme, probablement, le nombre de ces démunis. Les médias le dénonceront-ils ?

**Yann FIÉVET**

## Juillet-Août... vu par Nono



# *Tribune*
# Vous avez dit emploi culturel régional ?

Longtemps la culture a été considérée comme parisienne ; encore de nos jours, on appelle « premier cercle » la culture intra-muros de Paris.

La culture organisée en corporation autour d'un syndicat, la CGT, gérait alors les caisses professionnelles : formation, retraite, droits d'auteur, sans que l'on sache très bien qui était employeur ou salarié. La culture en région s'appelait « socio-culture ».

Puis vinrent le développement de la télévision et l'amorce de la décentralisation culturelle à travers les festivals. **La Bretagne devint la deuxième région culturelle de France.** Très vite, la CFDT s'implanta dans ce tissu pluraliste en s'appuyant sur deux piliers : la négociation de conventions collectives, couvrant tous les salariés et non plus uniquement des accords concernant certains métiers (musiciens, artistes) et, par l'Unedic (et ses annexes culturelles 8 & 10), une solidarité interprofessionnelle pour pallier les aléas de l'emploi précaire.

**Mais au cours de la dernière décennie, les employeurs ont contribué à précariser l'emploi. (Depuis les années 90, seulement 10 % des emplois sont à durée indéterminée). L'Etat, les régions, les collectivités locales ont fait financer de plus en plus lourdement la culture par l'assurance chômage, tout en refusant d'ouvrir le débat sur le financement de la culture par l'ensemble des revenus (...).**

Au-delà du problème d'éthique posé par ce mode de financement (seuls les salariés du privé cotisent), on doit se demander quelles en sont les conséquences pour les professionnels de la culture. En 2003, ils sont 400 000 à avoir eu au moins un contrat intermittent par an. Au chômage, les intermittents indemnisés étaient 31 000 en 1985, 40 000 en 1992 ; 100 000 en 2003, sachant qu'avec l'ancien protocole, la moitié d'entre eux ne parvenait pas à être indemnisée l'année suivante. 15 000 nouveaux intermittents demandent à profiter du régime tous les ans... C'est vingt à trente fois plus que les promotions d'élèves sortant des conservatoires et des écoles de formations. Cela accentue le processus de précarisation de la profession. Dans le même temps, le déficit des annexes de l'Unedic a été multiplié par quatre, passant de 200 millions d'euro à plus de 900 millions d'euro.

Qui sont les salariés en contrat à durée déterminée, dit intermittents ? Une étude de cinq ans, basée sur les déclarations d'employeurs, a confirmé notre analyse : beaucoup de jeunes, en majorité masculins, dont les parents appartiennent aux couches moyennes ; ils ont fait des études supérieures, fréquentent de moins en moins les écoles professionnelles et ils cumulent pendant des années des activités dans et hors spectacle. Leurs rémunérations se dégradent d'année en année et un fort *turnover* est constaté.

Son complément de revenu étant assuré par l'assurance chômage, le travailleur culturel n'est plus obligé de passer par la reconnaissance professionnelle. Cette forme de RMA a paupérisé toute la profession, entraînant une modification profonde des comportements et des formes identitaires professionnelles, surtout dans le spectacle vivant : une offre supérieure à la demande, des contrats de plus en plus courts et de moins en moins bien rémunérés, une surpopulation autour d'un noyau dur de professionnels.

Ceci a profondément modifié les modes d'entrée en profession, les formations, le compagnonnage, les modes de diffusion, ainsi que toute l'économie du secteur. Toutes les régulations professionnelles ont explosé pour faire face au libéralisme le plus aveugle, conforté par le comportement de l'Etat, des collectivités territoriales et des employeurs. La confusion est totale entre « assedics », salaires et subventions, entre amateurs et professionnels, entre artistes et enseignants, entre intermittents jetables et professionnels de carrière... Tous les trois ans, la renégociation de la convention générale Unedic oblige les partenaires sociaux à redéfinir aussi les règles d'indemnisation des « annexes culture », les annexes 8 et 10, que la CGT n'a signé qu'une seule fois, au moment de leur création en 1969. Pour ouvrir des droits, il fallait à l'époque 1 000 heures de travail contre 500 cette année...

A chaque renégociation, vue l'ampleur du déficit, le Medef menace de supprimer les conditions spécifiques aux intermittents, plus favorables que les autres indemnisations chômage. A chaque renégociation, le même scénario se reproduit : toute la profession se mobilise pour inventer des outils de contrôle (qui ne sont jamais appliqués). Etat et employeurs s'engagent à réguler la profession. Après de longues négociations un compromis est trouvé, la CFDT assume ses responsabilités pour maintenir les annexes dans la solidarité interprofessionnelle, les professionnaliser, moraliser le système, renforcer le contrôle, supprimer la dégressivité et préserver la durée d'indemnisation. Comme toujours, la CGT appelle à la grève et revendique le retour au protocole précédent, qu'elle condamnait au moment de sa signature. Elle annonce, chaque fois, que 30 % des intermittents vont disparaître du régime alors qu'à chaque fois c'est le contraire qui se passe. Des coordinations se créent, les formations extrêmes profitent de la situation, le ministre commande un rapport, des études, puis tous les employeurs perpétuent leurs dérives... dans l'attente d'un nouveau protocole.

Aujourd'hui, ce scénario n'est plus possible, les dérives économiques sont trop importantes. A l'électrochoc de l'année 2003-2004 doit succéder la responsabilisation de tous les acteurs en 2005. La mise en place, en juillet 2004, d'un fonds spécifique, géré par l'Unedic et financé par l'Etat, est un premier pas vers l'engagement d'un financement par tous les revenus et non plus par les seuls salariés du privé. Avec ce fonds, nous arrivons aujourd'hui à la première étape de la construction d'un nouveau système, tel que le revendique la CFDT depuis des années. Ce fond, financé par l'Etat, permet de prendre en compte la situation des personnes qui auront effectué leurs 507 heures en douze mois, mais qui n'y seraient pas parvenues en onze mois (durée prévue par le protocole pour 2004). Ce fonds permet également de prendre en compte les congés de longue maladie (de trois mois et plus) dans le calcul des 507 heures d'activité nécessaires à l'ouverture des droits (...).

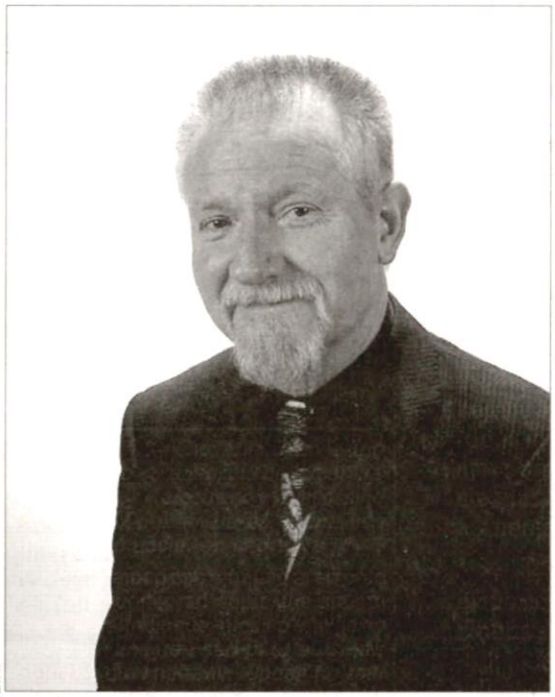
Pour la CFDT, la transformation de ce fonds spécifique en une caisse complémentaire pérenne, financée par tous les intervenants dans le secteur culturel, complétant les annexes 8 et 10 actuelles, est la seule sortie de crise possible au conflit des intermittents et la seule voie pour garantir un système pérenne et viable (...).

**Reconstruire l'emploi culturel à l'échelle d'un village, d'une région, d'un territoire, débattre de la transparence et du niveau de financement de la culture, des modes de financement, de l'accès à la profession, de la conquête, de la place et de la participation du public, c'est le défi que nous avons à relever ; la CFDT y est prête, notamment en Bretagne, où la culture fait partie intégrante de notre patrimoine.**

**Danièle RIVED,**
**secrétaire générale de la fédération nationale communication et culture CFDT**

**Pascal MELLAZA,**
**secrétaire général adjoint de la CFDT Bretagne**

# Un jour avec... Une sixième République



D.R.

André Le Gac : « *Pour l'avenir, il me semble aussi essentiel de favoriser les relations entre les générations bretonnantes pour que la langue des enfants se rapproche de celle des locuteurs de naissance.* »

***André Le Gac a été réélu conseiller général en 2004, après avoir écarté au premier tour le candidat PS et largement devancé au second le maire de droite de Plougastel-Daoulas. Dès le premier tour, l'UDB avait appelé à voter pour lui, qui était le seul conseiller général à soutenir la liste régionale « Bretagne verte, unie et solidaire ». Le PB a rencontré ce représentant d'une gauche alternative en Bretagne.***

**Le Peuple breton. :** ***André, peux-tu nous décrire ton cheminement en politique ?***

**André Le Gac :** Je suis venu à la politique par réaction à la guerre d'Algérie. J'avais quatorze ans. Mon frère avait déjà été blessé en Tunisie, mais le traumatisme qui a déclenché ma révolte, l'horreur de la violence, de la guerre et du racisme, a été le décès en 1958 en Algérie d'un copain plus âgé, qui était pour moi comme un autre grand frère. J'ai été longtemps élevé dans la religion catholique, mais j'ai cessé de pratiquer en quatrième...

J'ai suivi l'un des chemins classiques de la promotion sociale en entrant à l'école normale pour devenir instituteur. Il y régnait alors une véritable effervescence intellectuelle et les idées communistes y étaient très répandues. Par ailleurs, j'y ai fait une rencontre qui s'est révélée décisive, celle de Pierre Jakez Hélias. Cela a été une révélation quand il nous a parlé du breton comme d'une vraie et grande langue, en faisant des rapprochements avec Aimé Césaire et Léopold Senghor. J'avais la langue en moi, mais il fallait que quelqu'un l'éveille et la mette à sa juste place. Hélias avait le don de rendre les choses grandes et belles. C'était à mes yeux un modèle d'ouverture d'esprit, de progressisme et d'humanisme. Je me suis donc retrouvé avec, à la fois, une sensibilité bretonne et une sensibilité de gauche qui inclinait au communisme.

A l'époque, je me suis également beaucoup intéressé à la bataille des droits civiques aux Etats-Unis. Mon expérience d'assistant d'anglais à Belfast, où régnait alors un véritable apartheid, a renforcé mon intérêt pour les droits civiques et m'a conforté dans mon choix de rompre avec la religion. J'étais devenu un mécréant, mais partisan d'une laïcité ouverte, tolérante et généreuse.

**Le P.B. :** ***Tu as longtemps milité au PCF. Peux-tu nous parler de cette période ?***

**A.L.G. :** Je cherchais un engagement actif et structuré. J'étais profondément impressionné par les fêtes de "l'Humanité", leur dimension internationaliste, toute cette fraternité qui faisait chaud au cœur. C'était enthousiasmant. De plus, le passé anticolonialiste du PCF me plaisait beaucoup. J'ai adhéré en 1970. Le Printemps de Prague a retardé mon engagement et j'ai traversé une période douloureuse de doute, mais la désapprobation exprimée par le PCF et la position d'Aragon déclarant que " les chars étaient une bérézina de l'esprit " m'ont rassuré.

J'ai progressé dans l'appareil et je suis devenu responsable des questions de langue et de culture pour la Bretagne. En 1975, j'ai travaillé avec quelques camarades, à l'élaboration d'une proposition de loi pour la sauvegarde et la promotion du breton. J'ai également participé à un texte communiste intitulé " Pour une Bretagne autogérée dans une France socialiste et décentralisée ". C'était une période d'ouverture du parti, où l'eurocommunisme, la décentralisation et l'autogestion étaient à l'ordre du jour.

Puis, nous sommes entrés dans une période de glaciation à partir de 1978. Les prises de position légitimant l'intervention soviétique en Pologne et en Afghanistan me paraissaient inacceptables. Finalement, j'ai quitté le parti exactement pour les mêmes raisons qui m'y avaient conduit : le respect des droits de l'Homme, la liberté des peuples à disposer d'eux-mêmes, le refus de la guerre. D'abord, comme beaucoup, j'avais espéré qu'une évolution interne serait possible et j'avais suivi Pierre Juquin. En même temps, je dévorais les livres d'histoire et je découvrais les procès du stalinisme, la partie immergée de l'iceberg. Je refusais l'idée d'être exclu. Je ne voulais pas leur reconnaître ce droit. J'avais adhéré librement et j'entendais partir librement. Ce que j'ai fait en 1986, mais je ne souhaitais pas pour diverses raisons adhérer au PS. J'avais du mal en particulier à oublier le rôle néfaste qu'avaient joué les dirigeants de la SFIO lors de la décolonisation.

**Le P.B. :** ***C'est donc après avoir quitté le PCF que ton parcours d'élu a commencé ?***

**A.L.G. :** Oui, à 25, nous avons créé une association baptisée " Gloan ar mor ", qui était laïque, progressiste, bretonne et " citoyenne ", comme on dit aujourd'hui. C'est délibérément que nous avons choisi un nom aussi peu marqué que possible. En 1989, notre liste a devancé au premier tour celle du PS qui avait refusé l'union à gauche et

# André Le Gac une et plurielle

je suis devenu maire de Plougastel. Au début, le PS a eu un peu de mal à digérer ma victoire pensant qu'il s'agissait d'un accident, mais j'ai été réélu en 1995 avec 61,5% des voix. J'ai, par ailleurs, gagné un siège de conseiller général avec le soutien des socialistes et des Verts en 1992. En 1997, je suis également devenu suppléant du député socialiste Kofi Yamgnane. Nous formions un duo très atypique, mais qui fonctionnait bien. En 2001, j'ai perdu la mairie de Plougastel à la suite d'une triangulaire fatale. C'est le candidat de l' UMP, Dominique Cap, qui a été élu.

**Le P.B. :** ***Lors des dernières élections régionales, tu as été le seul conseiller général à soutenir la liste «Bretagne verte, unie et solidaire», liste où figurait l'UDB. Peux-tu nous expliquer ce soutien ?***

**A.L.G. :** C'est un grand service à rendre à la gauche et à la démocratie que de favoriser le pluralisme. La gauche ne peut pas avancer sur une seule jambe. D'autres sensibilités doivent pouvoir être représentées et je suis partisan d'un pôle à la fois alternatif et complémentaire au P.S. Sur le fond, je rêve d'une sixième République une et plurielle, avec un redécoupage des circonscriptions qui tienne compte des réalités démographiques et culturelles, des modes de scrutin permettant une meilleure représentation des différentes sensibilités, une clarification des niveaux de décision pour favoriser la citoyenneté et une limitation du cumul qui intègre, non seulement les mandats, mais également toutes les autres fonctions assumées par les élus.

**Le P.B. :** ***Tu étais, avec Yvon Abiven, un ancien de l'UDB, l'un des deux conseillers généraux de gauche sortants à ne pas être membres du PS. Comment se fait-il que ce parti ait jugé nécessaire de t'opposer l'un des siens, alors que tu avais clairement fait connaître ton souhait d'un nouveau mandat ?***

**A.L.G. :** Une partie de la direction du PS a sans doute considéré que j'étais politiquement mort, que je ne pouvais plus être l'homme de la situation après le revers des municipales. Cette décision, pour certains, pouvait aussi permettre de clarifier les choses au sein du PS local. Ce serait enfin " l'heure de vérité pour André Le Gac " et on verrait ce que pèse son courant d'opinion sans le PS. Même si le contexte était difficile, j'ai toujours été confiant, car il ne me semblait pas avoir démérité et les relations me paraissaient bonnes tant avec les élus locaux qu'avec les associations et la population du canton. Mais, j'étais conscient qu'il faudrait mener une campagne très intense et nous avons gagné…

**Le P.B. :** ***Quels sont les dossiers qui te paraissent aujourd'hui prioritaires pour le Finistère ?***

**A.L.G. :** J'en citerai quatre. Il y a notre situation périphérique, qui tend à s'accentuer dans une Europe dont le centre se déplace vers l'est. Le dossier du TGV et la nécessité de mieux exploiter la façade maritime sont des enjeux essentiels avec, en arrière-plan, la question de l'emploi. Par ailleurs, il faut faire preuve d'une plus grande fermeté pour l'environnement. Je rappelle à cet égard que je suis le seul conseiller général à ne pas avoir voté le projet d'usine à lisier de Lannilis. Sur le plan social, je souhaite que le Finistère se montre exemplaire et que le Conseil général décide très clairement d'en faire une zone hors RMA. Il faut enfin un plan de développement durable pour la langue et la culture bretonnes. Le Finistère est plutôt bon élève et des perspectives se dessinent en partenariat avec les Côtes d'Armor, avec un Morbihan qui semble enfin évoluer positivement sur la question et naturellement avec le Conseil régional, compte tenu de la nouvelle donne politique.

**Le P.B. :** ***Justement, chacun sait l'intérêt que tu portes à la langue bretonne. Quels sont les chantiers que tu juges prioritaires pour tenter d'assurer un avenir au breton ?***

**A.L.G. :** Le Conseil général du Finistère, où les propositions en faveur de la langue bretonne sont toujours votées à l'unanimité ou à la quasi-unanimité, agit sur cette question. Une option forte a été retenue, qui consiste à mettre le breton, sous forme d'initiation, à la portée de tous les élèves dès le plus jeune âge. Pour que la mesure soit appliquée dans un établissement, il suffit que le conseil d'école en fasse la demande. Actuellement, 115 établissements l'ont fait, soit un effectif de 7 500 enfants (sur un total de 21 000). L'initiation, assurée par des associations, est financée par le Conseil général. Jean-Yves Cozan avait introduit cette méthode, à titre expérimental. Nous l'avons pérennisée et étendue. Nous voulons qu'à terme tous les enfants bénéficient de cette confrontation avec le breton et espérons ainsi constituer un vivier de jeunes bretonnants désireux de poursuivre l'apprentissage de la langue.

Nous travaillons aussi sur la mise en place de cours destinés aux adultes, pour un apprentissage plus performant et plus professionnel. Il s'agit de contractualiser les rapports avec les adultes s'engageant dans la démarche et avec les associations dispensant les enseignements afin d'aboutir à un véritable cursus, doté de standards de niveau reconnu. Et cela, pour permettre aux adultes d'acquérir une maîtrise de la langue qui puisse, s'ils le souhaitent, leur ouvrir de véritables débouchés professionnels.

Par ailleurs, nous poursuivons l'aide aux collectivités pour la signalisation bilingue, en finançant 20% de leur investissement. Une rencontre avec l'association des maires du Finistère est prévue pour mieux faire connaître le dispositif et favoriser ainsi son extension.

Nous réfléchissons également sur l'aide à apporter à la littérature destinée aux jeunes et pour encourager les écrivains à s'intéresser à ce public. Un concours de nouvelles pour les jeunes a été lancé, sur l'initiative de Fanny Chauffin, avec le soutien de la direction générale et de la direction départementale de la Jeunesse et des sports. Les écrits retenus bénéficieront d'une aide à la publication. Toujours en matière d'édition, nous souhaitons développer le partenariat avec «Keit Vimp Bev» et nous nous concertons actuellement avec le Conseil régional pour définir les modalités d'aide aux revues en breton destinées à l'enfance. J'évoquerai également l'aide aux radios avec l'objectif de mieux structurer le paysage radiophonique breton, de couvrir à terme les cinq départements et de multiplier les mutualisations et coopérations entre les différentes stations.

Propos recueillis par
**Ronan DIVARD**

# SLOVÉNIE
# Un bon exemple ?

***Avec ses deux millions d'habitants répartis sur 20 000 km², la Slovénie, née en 1991 du démantèlement de la Yougoslavie, vient de faire son entrée dans l'Union européenne. Exemplaire à beaucoup de points de vue pour tous ceux qui, comme nous, croient au droit des peuples à gérer leurs affaires propres dans le cadre d'une Europe démocratique et fédérale, ce petit pays mérite notre attention.***

C'est entre l'an 500 et 1000 que prend forme l'Europe et sa mosaïque de peuples et de cultures, telle que nous la connaissons aujourd'hui. Tandis qu'à l'Ouest, chassés en partie de l'Ile de Bretagne par les Anglo-Saxons, les Celtes se constituent peu à peu en peuples bien identifiés, les Slaves prennent pied de manière définitive à l'Est. Fondé au septième siècle au sud du Danube, le duché de Carantanie est considéré aujourd'hui par les Slovènes comme leur premier « état », ce mot ayant sans doute à l'époque une signification bien éloignée de celle qu'il a aujourd'hui. Mais ce peuple fut très vite intégré à l'Empire franc, puis au Saint Empire romain germanique, enfin à celui des Habsbourg jusqu'en... 1918 ! A noter même une brève période française, sous Napoléon, de 1809 à 1813. Les Slovènes eurent-ils leur mot à dire dans le processus de création du royaume de Yougoslavie après la première Guerre Mondiale ? Il est permis d'en douter. Le principe du droit des peuples, proclamé par ceux-là même qui quelques mois plus tôt promettaient la Macédoine d'abord aux Serbes, puis aux Bulgares, en échange de quoi les premiers recevraient la Slavonie tandis que les Dalmates seraient livrés aux Italiens, est bien resté un principe dont on attend, encore aujourd'hui, la mise en application. Si vous êtes né coréen, islandais, bulgare ou monégasque, la « Communauté internationale » vous donnera le droit de vivre à l'intérieur de frontières sûres et reconnues, d'avoir une armée, une monnaie, des diplomates, d'être représenté aux jeux olympiques et de prétendre à la Coupe du monde ; mais si le sort vous a fait tibétain, kurde, basque ou tchétchène, alors vous serez placé sous tutelle et priés de respecter l'« intégrité territoriale » de vos généreux protecteurs, toute tentative de modifier les choses risquant de « déstabiliser » la région et de conduire le monde aux pires catastrophes ...

## De Charybde en Scylla

L'idée d'une union des Slaves du Sud, remonte au XIX[e] siècle. Las de la domination austro-hongroise, Croates et Slovènes échafaudèrent divers projets à caractère fédéral mais se retrouvèrent toujours en opposition à la volonté dominatrice et centralisatrice des Serbes. Seulement, ces derniers furent dans le camp des vainqueurs lors du premier conflit mondial et eurent de ce fait l'appui inconditionnel des Alliés et notamment de la France ; l'agitation des Serbes de Croatie, la pression des Dalmates menacés par l'Italie, la petite marge de manœuvre des Slovènes confrontés eux aussi aux revendications territoriales italiennes, le fait surtout que les négociateurs n'avaient aucun mandat des peuples qu'ils étaient censés représenter, firent le reste. Le royaume des Serbes, Croates et Slovènes naquît en 1918, les premiers y régnèrent en maîtres en faisant disparaître les derniers restes de liberté en 1929. En 1945, la Slovénie intégra tout naturellement la République socialiste fédérative de Yougoslavie.



D.R.

## Une vraie démocratie, des minorités respectées

La mort de Tito sonnant le glas du communisme en Yougoslavie et la renaissance de l'idéologie pan-serbe conduisirent le peuple slovène, à qui l'on n'avait jamais demandé son avis, à décider pour la première fois de prendre ses affaires en main, ceci lors d'un référendum organisé le 23 décembre 1990. Puis l'indépendance fut proclamée le 25 juin 1991. Une dizaine de jours suffirent à la résistance pour mettre en déroute l'armée « fédérale » (entendez : serbe). Le fasciste mafieux qui régnait alors à Belgrade ayant, il est vrai, de plus gros chats à fouetter, n'insista pas : on connaît la suite. Il est quand même intéressant de rappeler le déchaînement anti-allemand de l'opinion publique française à l'époque, nos voisins germaniques ayant tout de suite reconnu les états croates et slovènes ; or, au « pays des droits de l'Homme » on n'aime pas les droits des peuples, comprenne qui pourra... Le 15 janvier 1992 la Communauté européenne a reconnu le nouvel état, un état de droit, avec un président élu au suffrage universel pour cinq ans, ayant surtout un rôle représentatif, mis à part la désignation du Premier ministre responsable devant l'Assemblée nationale de 90 membres, élue à la proportionnelle.

Depuis 2002, le gouvernement est dirigé par M. Tone Rop, avec une coalition gouvernementale qui, outre le LDS (centre gauche, 34 députés) regroupe également les socialistes du ZLSD (ex-communistes, 11 députés) et le Parti populaire slovène (centre droit).

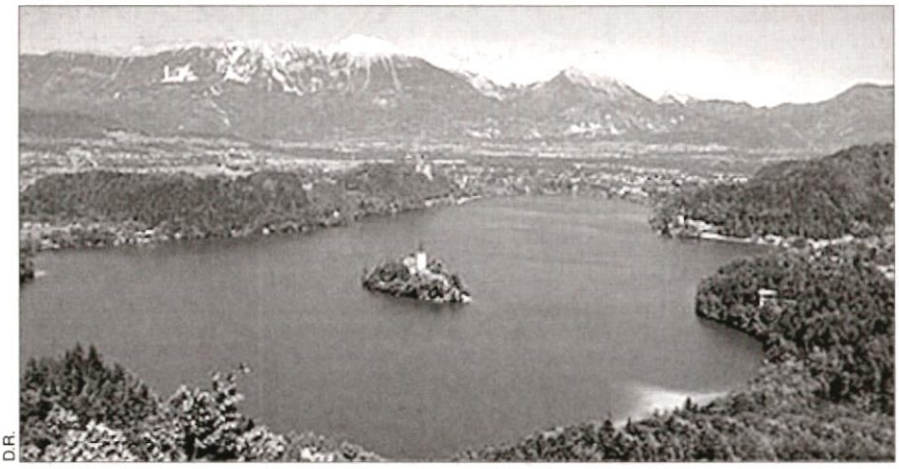
Par sa position géographique, la Slovénie a été de tout temps un lieu de transit et si 88 % de la population est de langue slovène, le pays compte d'importantes minorités d'origine ex-yougoslave (entre 50 et 100 000 ?), hongroise (8 500), italienne (3 000), tzigane (2 300), allemande et frioulane. Les premières, du moins celles qui ont pu obtenir la nationalité slovène, sont considérées comme linguistiquement assimilables puisque majoritairement de langue serbo-croate, proche du slovène. Seuls les Hongrois, les Italiens et les Tziganes sont pour le moment reconnus comme minorités nationales.

Les deux premières communautés sont représentées en tant que telles par un député à l'Assemblée nationale, leur langue est officielle dans les régions où ils sont majoritaires et où ils disposent de médias propres et d'un enseignement bilingue, son enseignement est même obligatoire pour les petits slovénophones des dites régions !

Quant à leurs droits futurs, ils semblent bien garantis puisque leurs représentants disposent même d'une possibilité de veto pour toute modification de leur statut. Les droits culturels des Tziganes sont également reconnus et favorisés, politique intelligente et qui ne peut être que bénéfique aux relations intercommunautaires. Il est souhaitable que les minorités germanophone et frioulane puissent dans un proche avenir bénéficier des mêmes avantages (les Slovènes d'Autriche ont un statut reconnu, mais leur sort n'est pas pour autant très enviable, la province où ils résident, la Carinthie, étant gouvernée par le fasciste Haider). Inutile de préciser que la Slovénie est signataire de la Charte européenne des langues régionales ou minoritaires ainsi que de la Convention-cadre pour la protection des minorités nationales. Un exemple dont certains donneurs de leçons feraient bien de s'inspirer.

## Quel avenir dans l'Europe ?

Outre la beauté des paysages, ce qui m'a beaucoup frappé en entrant en Slovénie c'est l'harmonie qui semble régner entre les habitants et leur territoire, la nature et le développement, la tradition et la modernité : villes à échelle humaine, villages propres, maisons spacieuses et jardins fleuris, pistes cyclables, tout un cadre de vie au service de l'homme. Un équilibre que l'on a également cherché à conserver entre le social et l'économique depuis les années 90. Tandis que d'autres, tels les Polonais, se lançaient dans un libéralisme débridé, les Slovènes passaient en douceur à l'économie de marché, en s'efforçant de préserver les conquêtes sociales de la période communiste. Une politique facilitée par le fait que ce pays est un modèle de réussite économique dans la région, ce qui était déjà le cas à l'époque yougoslave, où au système autogestionnaire avait succédé une sorte d'économie mixte dont avait profité la petite république pour devenir une tête de pont entre le sud de la fédération, pauvre, et l'Europe développée. Aujourd'hui, de la grande distribution à l'industrie pharmaceutique, la Slovénie possède un réseau d'entreprises modernes et performantes et qui cherchent à conquérir les nouveaux marchés de l'Est et d'Asie. Une main d'œuvre six à dix fois moins chère est à leur disposition aux portes mêmes du pays (Yougoslavie, Roumanie, Bulgarie) avec à terme en Slovénie une réduction du nombre de postes de travail et déjà un début de délocalisations, avec les conséquences que l'on sait. Toutefois ce sont les paysans qui éprouvent aujourd'hui les plus grandes craintes, l'agriculture slovène étant restée traditionnelle et, de ce fait, peu armée pour résister à la concurrence de l'agro-industrie européenne. La nouvelle politique préconisée par Franz Fischler selon laquelle l'Europe doit répondre de plus en plus aux préoccupations de la population, notamment en ce qui concerne la qualité des produits et l'environnement, autrement dit une politique de développement durable, pourrait sauver une agriculture qui fut jusqu'à présent plus de qualité que de quantité.



D.R.

*La Slovénie offre des paysages d'une rare beauté.*

## Un exemple pour nous ?

La Slovénie n'est pas un paradis, pas même un modèle, seulement un exemple dont les petits peuples d'Europe pourraient s'inspirer. Sa libération ne s'est pas faite dans une optique de repli identitaire, puisqu'à peine indépendante elle s'est porté candidate à l'Union européenne tandis que ses anciens maîtres ont encore du mal à se défaire de leur rêve de Grande Serbie. Par le nombre de ses habitants et l'étendue de son territoire, elle équivaut à peu près à la moitié de la Bretagne et elle est donc la preuve vivante que la viabilité d'une région ne dépend pas de son étendue mais de la volonté de ses habitants de vivre et de travailler chez eux, de leur esprit d'ouverture et de leurs capacités créatives. Elle démontre du même coup qu'une Bretagne unie et sûre d'elle-même a sa place dans le concert des peuples libres et que ceux qui veulent la noyer dans un prétendu « Grand Ouest » (les mêmes en général qui refusent sa réunification !) ne cherchent en fait qu'à faire disparaître notre peuple en tant que tel. Et si enfin ! on lui demandait son avis, comme en Slovénie ?

**Louis LE GUILLOU**

Chaque mois depuis 1969
armor
le magazine de la Bretagne au présent
présente et commente
LA VIE BRETONNE
B.P. 419 - 22404 LAMBALLE CEDEX

# ALGÉRIE
# La plume contre les armes

*« Le journaliste, celui qui ne sait rien faire de ses mains que des petits écrits, celui qui traîne au palais de justice, celui qui ne sait pas où passer la nuit, celui à qui on recoud une tête décapitée »* écrivait Saïd Mekbel, premier directeur du « Matin », le jour de son assassinat le 3 décembre 1994. La plume contre la barbarie islamiste, comme était venu en témoigner Abrous Outoudert, directeur du quotidien « Liberté » au festival « Etonnants Voyageurs » de Saint-Malo en 1995. La plume aujourd'hui pour dénoncer la corruption, les injustices, les dénis d'identité, la répression et la torture. Mais cette jeune presse indépendante vient de payer lourdement son audace et son insolence : condamnation, par une justice aux ordres, du journaliste de Djelfa, Hafnaoui Ghoul à huit mois de prison fermes en mai dernier et le 14 juin de Mohamed Benchicou, directeur du quotidien « Le Matin », à deux années de prison fermes, peine confirmée en appel le 11 août. Le quotidien « Le Matin » ne paraît plus depuis le 25 juillet…

Derrière un simulacre de procès, dénoncé par « Reporters sans frontières », il fallait faire taire un homme qui a ouvert les colonnes de son journal aux femmes algériennes, au mouvement citoyen de Kabylie et qui a, en juin dernier, publié les témoignages sur la torture perpétrée par les forces de gendarmerie sur les jeunes de T'kout dans les Aurès. Un homme qui a dénoncé sans concession la corruption de tout un système dans son livre *« Bouteflika, l'imposture algérienne »*.

Cette violente répression est la mise à exécution des menaces proférées avant sa réélection par le président algérien Bouteflika qui a de nombreuses fois exprimé sa haine de la presse indépendante, l'accusant de « haute trahison » en même temps qu'il libérait des terroristes. La condamnation de Benchicou et la disparition du « Matin », c'est une parole libre, gagnée dans le sang, qui est étouffée et un espace d'expression pour tous les démocrates algériens qui est supprimé. Le premier directeur du « Matin » assassiné, son dernier directeur emprisonné : la boucle est bouclée par la collusion entre l'islamisme et le pouvoir.




Dilem/ Journal «Liberté» du 19 août 04

Pendant ce temps, le président Chirac accueille en grande pompe le président Bouteflika à Toulon et décroche une importante vente d'armes (chars Leclerc et avions Rafale) à l'Algérie : la raison d'Etat n'a cure du droit des peuples.

Mais, pour la mémoire des journalistes assassinés, pour les emprisonnés, nous réaffirmons notre solidarité avec la presse démocratique algérienne. Entre les armes et la plume, nous choisissons la plume, la plume acerbe de Benchicou… et de Dilem.

**Nicole LOGEAIS**

*(« Le Matin », dans son édition du 17 juin, a publié le communiqué de soutien de l'UDB).*

**Bulletin d'adhésion**

**Rejoignez l'UDB !**

**Nom** .....

**Prénom** .....

**Adresse** .....

.....

.....

.....

**A adresser à UDB, BP 80722, 44007 Nantes cedex 01, avec un chèque de 24 euro minimum.**

# Un nouveau statut pour la Catalogne

L'été décline et le débat politique catalan retrouve sa place après ces semaines de léthargie. L'*Université catalane d'été* qui se tient tous les ans à Prades (Catalogne Nord) est souvent l'occasion de sortir les politiques de cette torpeur estivale. Au centre des interventions des différents acteurs sociaux, politiques et culturels, on a pu entendre non seulement l'opposition nationaliste de droite (CiU) mais aussi les alliés (ERC et ICV) du président de la Generalitat, Pasqual Maragall (PSC), demander à celui-ci de se concentrer sur la réforme du Statut plutôt que de gloser sur la forme institutionnelle que devrait prendre, le 11 septembre, la fête nationale de la Catalogne.

En effet, parmi les promesses de campagne des dernières élections au Parlement autonome de Catalogne, en novembre 2003, on retrouvait dans les programmes de toutes les forces politiques en lice[1] la réforme du statut d'autonomie. Même si des chansonniers avaient traité ce document de " papiers mouillés ", il faut bien admettre qu'il a été et est encore la clé de voûte de cette Communauté autonome (Statut administratif officiel) qu'est la Catalogne puisque c'est par ce texte que prend forme ce qu'annonce déjà la Constitution espagnole de 1977, la première après la longue et sombre période franquiste.

Ce " Statut " est en fait une loi organique qui définit les pouvoirs de la Catalogne. La formation même de la Communauté autonome n'est pas le fruit d'un découpage administratif à la française, mais le fait d'une demande manifeste du peuple catalan de se constituer en autonomie. La célèbre manifestation du 11 septembre 1977 qui réunit près d'un million de personnes dans les rues de Barcelone symbolise aux yeux des Catalans la revendication de ce statut.

Depuis cette période de transition, la situation politique a évolué et nombreux sont ceux qui considèrent que le temps est venu de réfléchir à la forme de rapport que doit entretenir la Catalogne avec l'Espagne. En effet, la fragilité de la démocratie espagnole qui n'en était qu'à ses premiers balbutiements avait obligé les Catalans à renoncer à certaines revendications. Aujourd'hui consolidée, l'Espagne doit accepter que les Catalans remettent sur le métier le statut qu'ils s'étaient donné, celui-ci étant désormais trop étroit et pas toujours adapté aux nouvelles réalités du monde.

Si le PSC se contente d'une *simple* réforme qui devrait déboucher sur une transformation plus globale du paysage politico-administratif espagnol où les autonomies se retrouveraient au sein d'un État fédéral, l'ERC, rejetant cette conception du " café pour tous ", c'est-à-dire un même habit pour toutes les communautés, part du principe que la Catalogne est une nation et qu'il est donc légitime de revendiquer un statut proche de celui d'Etat associé (sur le modèle des revendications québécoises).

Quoi qu'il en soit, tous conviennent que le système de financement des autonomies est insuffisant et qu'il faut le réviser. Contrairement à une idée reçue, la Catalogne contribue énormément, sans recevoir en retour des investissements proportionnels à ses besoins, comme c'est le cas en matière de santé, d'éducation ou d'infrastructures, où il y a d'importants déficits. De même, le Statut actuel ne tient pas compte de l'Europe ; or il est évident que la Catalogne a son mot à dire dans différents domaines la concernant directement, d'où la nécessité d'être présente en tant que telle à Bruxelles ou à Strasbourg.

On le voit, cette discussion autour d'un nouveau Statut n'est pas une simple réflexion sur certains aspects symboliques comme essayent de le faire croire certains pour minimiser la teneur du débat. D'ailleurs, pour éviter que celui-ci ne se tienne que dans l'hémicycle parlementaire, la Generalitat a lancé depuis le printemps une grande consultation auprès de l'ensemble de la population (via internet mais aussi avec un autocar itinérant qui parcourt l'ensemble du territoire) pour que chacun puisse prendre connaissance de l'actuel Statut et fasse parvenir ses suggestions, ses remarques, etc. à la commission chargée de la rédaction d'un nouveau texte.

Finalement, une fois approuvé par le Parlement catalan, il faudra que les *Cortes* espagnoles le ratifient. La Generalitat a dores et déjà annoncé que si le document venait à être rejeté, elle n'hésiterait pas à convoquer un référendum, car " Madrid ne peut pas refuser ce que souhaite l'ensemble de la société catalane ".

En attendant, que ce soit dans la presse ou dans la rue, le débat est vif mais surtout riche en réflexions sur la place de la Catalogne par rapport à l'Espagne et l'Europe. Rien à voir avec cette absence de discussions sur la question – si ce ne sont celles du Café du commerce – qu'on découvre en passant quelques jours en Bretagne… *Siwazh* !

De notre correspondant en Catalogne,
**Philippe LIRIA**

(1) À savoir : Esquerra republicana de Catalunya (ERC), Iniciativa per Catalunya-Verds (ICV), Partit dels Socialistes de Catalunya-Ciutadans Pel Canvi (PSC-CPV) et Convergència i Unió (CiU). Le seul parti à ne rien avoir proposé et à avoir pris une position contraire à la réforme du Statut a été le Partit popular de Catalunya (PPC). Après les résultats des élections législatives espagnoles, le PPC a cependant accepté de prendre part au débat...

## CORSE
## Un remarquable numéro d'"Arritti"

Notre confrère l'hebdomadaire corse "Arritti" fait une pause au mois d'août et avant cela, il sort traditionnellement un gros numéro spécial. Cette année, ce numéro 1910 dénonce avec force la politique de "décorsisation" entreprise depuis des années dans l'île.

Mais, au-delà de cette dénonciation, ce numéro se veut pédagogique et il y parvient fort bien : il donne des exemples pratiques et convaincants de l'intérêt des autonomies locales et de l'arrivée au pouvoir de forces nationalistes dans divers pays.

Ainsi sont présentés le progrès de la langue en Catalogne ; la définition d'une citoyenneté spécifique dans les îles Åland ; la politique de l'immigration au Québec ; la reconquête du foncier en Ecosse. C'est dire si cette démarche peut présenter de l'intérêt pour des Bretons. Exceptionnellement, nos lecteurs pourront se procurer ce numéro en adressant leurs coordonnées et un chèque de 3 € à l'adresse : Arritti – BP 5 – 20288 Bastia cedex.

POBL VREIZH

# KLEÑVEDOÙ NEVEZ
## An Ankou o lojañ e korf al loened

***Pell 'zo e oa bet soñjet e chome diefed viruzoù ur ouenn war yec'hed izili ar gouennoù all, war bouez un nebeud anezho, ha ne oa ket d'en em chalañ betek re gant kleñvedoù al loened.***

***Komprenet ez eus bet o studiañ orin kleñvedoù nevez evel ar sida (degaset gant marmouzien eus Afrika), e c'helle bezañ drastus evidomp ivez lod eus viruzoù a noaz ouzh yec'hed al loened.***

***Un nebeud eus ar c'hleñvedoù-se a zo bet kaozeet kalz diwar-benn o reuz en hon touesk nevez 'zo: Grip ar yer, viruz an Nil ha kleñved ar saout sot.***

Falc'het ez eus bet ouzhpenn ugent milion a dud e 1918 gant ar grip spagnol, un doare grip a oa gant ar viruz a zegase anezhañ un nerzh tagañ eus ar re greñvañ. Hervez lod skiantourien e c'hellfe ur viruz ken noazus lakaat e gleñved da redek dre ar bed abezh deiz pe zeiz. Ur wech ar mare en em stumm ur viruz nevez. Lazhet ez eus bet miliadoù a dud e 1968 gant unan anezho pa oa dianav da zifennoù o c'horf. Panevet al louzeier antibiotik e vefe bet kalz dratusoc'h reuz ar c'hleñved red-se. Kalz a enkrez a zo bet degaset gant emastenn an danijenn-skevent divoutin bloaz 'zo, divarrek ma oa ar vedisined da drec'hiñ warni.

### Viruzoù hiron

An danijenn-skevent divoutin, evel viruzoù nevez ar grip a zo degaset moarvat gant loened. Gouezet e vez bremañ penaos e teu ar grip a-benn da vezañ dañjerus kenañ evit mab den. Tremen a ra ar viruzoù eus an eil bro d'eben e korf houidi gouez. Gellout a ra al laboused-se beajiñ pell rak diefed e vez viruzoù ar grip war o yec'hed. Degas a reont, e-giz-se, ar viruzoù-se da loened eus o seurt e meur a lec'h war an douar, evel an houidi doñv pe ar yer. Peurliesañ e chom ar viruzoù degaset gant ur seurt loen diefed war yec'hed ar gouennoù all, met dont a reont a-benn koulskoude d'en em silañ e-barzh o c'horf. Ar moc'h a c'hell, e-giz-se, lojañ enno viruzoù deuet eus al laboused ha viruzoù deuet eus an dud. Pa vez an daou seurt o kejañ an eil gant egile e vez stummet un hiron gouest da zegas ar c'hleñved d'an dud, ur viruz nevez na vo ket hor c'horf evit stourm outañ pa ne gloto ket hor mod difenn gant mod tagañ hennezh.

Un nebeud bloavezhioù 'zo e oa bet embannet e-barzh ur gelaouenn skiantel pegen dañjerus e oa Breizh evit ar yec'hed pa oa en hor bro kalz a yer ha kalz a voc'h. Kalz kreñvoc'h eo an dañjer-se e broioù Azia dre ma vez enno milionoù a dud o kenvevañ gant al loened-se ha dre ma ne vez ket soursiet enno ouzh ar yec'hedouriezh evel en Europa (gwerzhet e vez yer bev er marc'hadoù da skouer). Seul zañjerusoc'h eo ma c'hell an dud hiziv an deiz beajiñ pell ha buan a-hentadoù. Viruzoù nevez a c'hell, evel-se, tremen eus an eil kevandir d'egile araok na vefe kavet ar vaksinoù evit gwareziñ an dud diouzh o reuz. Ha pa vefe kavet buan ar vaksinoù-se, ne vefe ket tu, forzh penaos, produiñ a-walc'h anezho evit an holl. Un dibab a vefe d'ober ha lakaet e vefe ar verc'h da gentañ d'ar re karget d'ober war-dro ar re glañv hag ivez, siwazh, d'ar re karget da zouarañ an dud falc'het gant ar c'hleñved.



D.R.

*Gant distro grip ar yer e teu aon na vefe tizhet ar morc'h gantañ hag an dud goude-se.*

### Efed dic'hortoz ur c'horonaviruz

Peadra zo da vezañ enkrezet pa ouezer ar reuz a vefe bet degaset gant an danijenn-skevent divoutin ma vefe bet ken kreñv he nerzh redek hag hini ar grip. Efed ur c'horonaviruz eo ar c'hleñved nevez-se. Peurliesañ ne vez ket dañjerus ar c'horonaviruz evit an dud. Noazus e vezont, er c'hontrol, evit al loened dre ma tegasont dezho kleñvedoù bouzelloù ha kleñvedoù skevent. Soñjal a ra da lod e vefe bet degaset ar c'hleñved-se gant sivetaed, kigdebrerien bihan gris o feur. Ar wech kentañ eo e tremen ur c'horonaviruz eus an eil gouenn d'eben. E 1997 e oa bet falc'het kant a dud gant grip ar yer e Sina, gwerzherien yer ar braz anezho. Estreget yer ha tud a voe tizhet gant ar c'hleñved-se ar wech diwezhañ. Lazhet ez eus bet kizhier ivez gantañ. Kleñvedoù a c'hell dont ivez eus ar mor. tapet e oa bet un derzhienn par da hini ar saout gant moc'h e Kalifornia, da skouer, er bloavezhioù hanter-kant pa oant bet bouetaet gant bleud kig reuniged skouarnek.

Pa vez tizhet tud gant viruzoù degaset gant loened, ne vez ket bewech viruzoù a c'hell tremen eus an eil den d'egile. Unan eus ar viruzoù-se eo ar viruz Nipah a reas e reuz e Malezia. Pa oa bet distrujet ar c'hoadeier a vevent enno, e oa aet etre 200 ha 300.000 a eskell-kroc'hen da chom nepell eus an dud. Lezet o deus war ar frouezh un troazh karget a viruzoù Nipah.

Kontammet eo bet ar moc'h p'o deus debret ar frouezh-se, ha d'o heul an dud a rae war o zro. Falc'het e voe 40% anezho gant an danijenn-empenn.

### Kleñvedoù ar vuhez modern

Pa vez dizarempred ar c'hornad kentañ tizhet gant reuz ur viruz nevez, e c'hell ar c'hleñved chom lec'hel. N'en em astenn ket ar reuz ivez pa vez falc'het buan an dud gant ar c'hleñved. Er c'hontrol, pa chom diefed ar viruz lojet er c'horf war ar yec'hed e-pad ur prantad hir pe hiroc'h, e c'hell ar c'hleñved degaset gantañ, a-drugarez d'ar modoù beajiñ nevez, tizhout tud e kement poblañs a zo war an douar araok na vefe komprenet e ranker taliñ ouzh un dañjer nevez, evel ma oa c'hoarvezet gant ar sida. Efed ar modoù bevañ modern eo ivez reuz drastusoc'h ar c'hleñvedoù nevez.

**Paol AR MEUR**

●

***Les maladies transmises de l'animal à l'homme (les zoonoses) sont aujourd'hui plus nombreuses que jamais.***

# Ar Skorv (2)



Foto Pierre Le Cabellec

*Al lamoù dour, izelloc'h eget ar Vilin Baper.*

Mein bras pe rec'hier lis
Bugale int d'ar Skorv
Ankouaet he deus honnañ
Pegoulz he deus o ganet
Mes sur eo emaont dezhi
Sur eo emaont daet anezhi
Hepte 'n em santahe gwall drist
Hag hec'h c'hunan.

He bugale int pandeogwir
E c'hoari bouilh gete
E troa drant en-dro dezhe
En ur c'hoarzhat ha skumenniñ
Laezh gwenn kann he bronnoù
Dourat, reiñ bronn, labourioù
Kement mamm.

He bugale n'o do ket sec'hed
Edan an heol kraz
Atav o do o lod a voued
Hag a zour
Hastiñ a ra ar Skorv' ben wel
He bugale tostaat
Hag e kroll, hag e tañs, hag e vourr
Abaoe...Abaoe...

Klevet he doa g'he zud : div blakenn
Kevandirel é tostaat an eil d'eben
Kenstokadenn ha kenstokadenn
Trouz spontus, tan eazhus, kurun.
E diwezh an 'hoalad herkiniat
An hani oa. Penaos ankouaat ?
Ha savet eno torosad Arvorig
Meur a vil metrad a uhelder !
Neuzen e krogas ar c'hrignerezh.

Karregadoù testoù kozh-kozh
Kridiennoù hon flanetenn
Karregadoù ganet e Breizh
Ha graet o c'hresk gete
El bugale.
Daou viliard a vlezadoù, lârer
O deus testoù koshañ hon istoer.
Uhel ar wrez, yenaet ar c'hondon
Strinkennas ar magma, tarzhas
Maenadoù, greunitoù, gemmoù.

Pezh istoer ! Ankouaet an drougoù
Ar rec'hier pezh joa o adwelout
Hag e lâr kaer dezhe dre he froud
Kar pa gomz e komz
Kar pa groz e kroz
Kar pa huch e huch !

Ur wezh 'm eus he c'hlevet é oueliñ
Lamet oa bet dezhi ur roc'h bras
Santet he doa
Ha toull ar gouli
A chom bev enni
Doc'h he c'hostez nammet.
Ar vamm n' ankouaa ket
Kamm-jilgamm e chomas un herrad
Na krizv ar c'holl !

A brad da brad
E toull he hent
A roc'h da roc'h
An devalenn
A vlez da vlez
Red mam buhez
A vlez da vlez
Toullan mam bez.

**Henri AR BORGN**

## AL LIAMM

### Niverenn 344



© Al Liamm.

Ma ! Lavaromp da gentañ ur ger war an danevelloù, teir anezho. Klask a reer al liamm a c'hellfe bezañ etrezo. Tudenn hini Herve Gouedard, a ra hemañ gant ur brezhoneg a-zoare, a skriv d'e vredvezeg ; klañv-mat eo e empenn, rak e vuhez a implij o jediñ an holl elfennoù o tont dirak e zaoulagad. Ar c'hleñved a gaver ivez e skrid Gabriel Goubin, «Evit bout eürus e gwirionez», rak pried an haroz (ha ne vo ket gouvezet e anv) a zo o vervel en ospital da heul gloazioù ur gwallzarvoud. Setu m'eo diheñchet an den, ne oar mui petra ober. Dre zegouezh ez a betek Brüssel da heul un den ken kollet hag eñ. En teirvet danevell e tistro un den bet lakaet abred war e leve gant e implijer da Vrest, kêr e yaouankiz ez eo. Ur veaj adarre, eta. Plijet e vezer bepred pa vez kaoz eus Brest hag eus pezh e oa gwechall.

Tem an div varzhoneg a zo aodoù ar mor : Patrick Drean a zo bamet gant o hoalerezh, Christine Drezen a sav imor enni ouzh o gwelout saotret gant an tir-eoul skuilhet warne da heul peñse kozh eoullistri.

J.C. Emeillat a gont istor ar c'hoariva brezhoneg e Pariz er bloavezhioù 70 : un arz boemus ar c'hoariva ma 'z eus unan. Dav eo menegiñ he doa an It. Galbrun, goude ar brezel 40, bodet tud ivez evit c'hoari oberennoù e brezhoneg.

Herve Latimier a ro e evezhiadennoù a-zivout pevar levr nevez embannet. Un dra vat eo kaout e-barzh Al Liamm seurt pajennadoù, a zo un digoradur a feson war zremmoù liesstumm ar bed.

Ne vezer ket dipitet gant an notennoù, fonnus. Meur a soñj a zispleg Mark Kerrain en e skridvarnadenn war bladenn «plinn ha fisel» Marsel Gwilhou. Peseurt yezh implijout er gelaouenn ? Ar brezhoneg peurunvan da soñj Josef Kemener, brezhoneger ganet ha savet etre Rostren ha Kallag. Brezhoneg ar bobl, da soñj Yannn Gerven, rak e Breizh hon eus ar chañs da gaout brezhoneg a bep bro, arabat chom e-barzh ur bed strizh evel hini ar galleg.

**Al Liamm**, koumanant-brud 25 euro, da gas da Lannuon, 14 straed Louzaouenn an Hañv.

**Marzhin GROGENNEG**

# Echu ar vakansou !

Niverenn diwerzhañ Al Lanv (103) a blijo adarre d'he lennerien : ur bourmennadenn eus an amzer gwechall d'an amzer a vremañ. Da skouer gant ar **Pennadstur** : **«Istorel eo evit UDB kaout evit ar wech kentañ kuzulierien rannvro hag en o zouez, Kristian Gwionvarc'h, e karg a bolitikerezh Breizh e Europa.» «Ar wech kentañ eo ivez deomp e Breizh kaout gant Yann-Bêr Thomin ur c'huzulier-rannvro brezhoneger emskiantek e karg a bolotikerezh vezh !»**

Hag ar gerioù diwezhañ : **«Ret e vo boutañ ha sachañ. Gant ma vo graet bec'h a-gevret evit diskar ar jakobined hor gwask hag hon dismegañs abaoe keid-all !»**

Paol ar Meur a ginnig deomp **«Ur veaj war douar mibien an heol, war roudoù an Inkaed»**, pajennoù kentelius. Mesk ha mesk, an Istor hag ar pezh en deux gwelet e-unan.

Disheñvel-tre pennad Pêr Denez, **«Digarez da gaout soñj»**. C'hoant gant ar stourmer kozh da gontañ deomp ur bern darvoudoù bevet gantañ hag a gav dezhañ n'int ket anvezer. Ha kement a ziaesterioù hag ivez kement a laouenidigezhioù.

Gant Rhisiart Hincks e vo adarre eñvorennoù, **«Etre kozh ha yaouank»**. Eñvorennoù eus e yaouankiz, eus an dud kejet gantañ hag ivez doareoù ar Gembreiz.

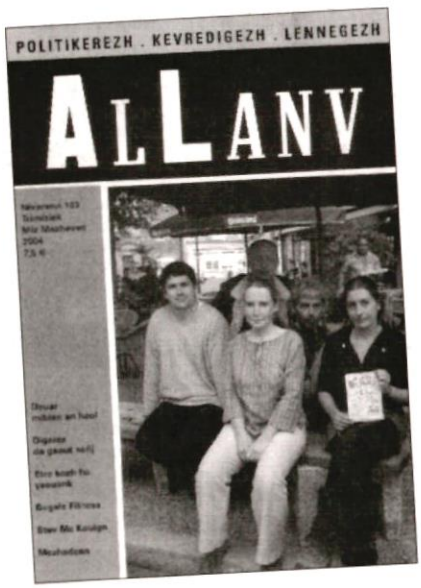
Un danevell eo skrid Noun Ploeven **«Stev Mc Kouign»**. Etre bemdez hag ijin. Gant kudennoù ur bouloñjer eus Bro-Gerne pa oa bet asantet gant e wreg, bountet gant paotred Frañs Telecom, ober bruderezh, **«Kouign Amann On Line www.kergoad.org»**. Hag ur vuhez nevez gant Internet !...

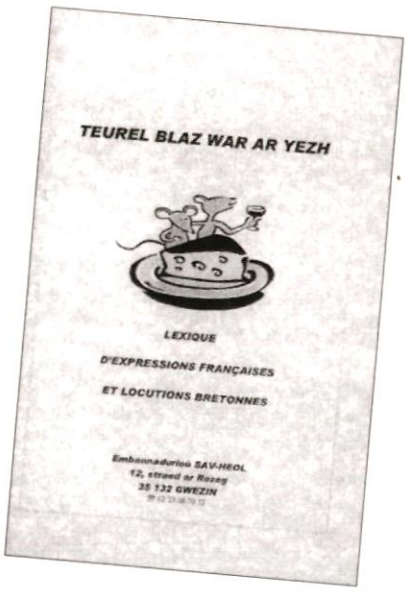
●

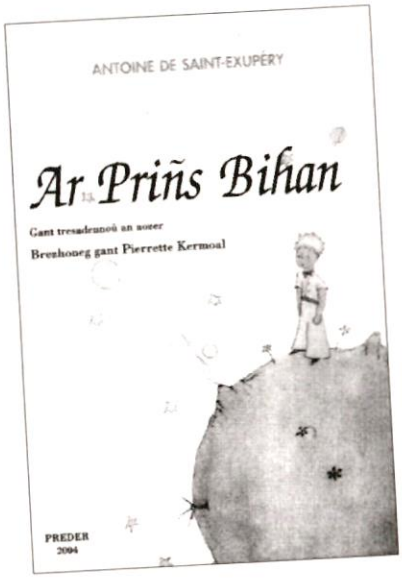
Kenderc'hel a ra Mark Kerrain da labourat a-benn skoazellañ ar re c'hoant gant o deskiñ pe wellaat o brezhoneg. E levrig nevez : **«Teurel blaz war ar yezh» - Lexique d'expressions françaises et locutions bretonnes.**

**«Savet eo al levr-mañ gant danvez anavezet gant ar vrezhonegerien evit ar pep brasañ (goude ma n'eo ket anavezet pep tra gant pep hini, pell alese !), ha gant danvez dastumet ganin e levrioù a bep seurt ivez, geriadurioù peurvuiañ, a-hend-all.»**

Kavet e vo ivez da heul 80 krennlavar (galleg ha brezhoneg) hag ivez **«Troiennoù keñveriañ gant Evel»**.




Brezhoneg bev, tennet eus levrioù Jules Gros, Jarl Priel, Ernest ar Barzhig, Jakez Konan (tregeriz) hag ivez Ivon Krog ha Yeun ar Gow (tud Bro-Gerne !).

**«Hep ankouaat Alc'hwez Bras ar Baradoz Vihan savet gant Martial Menard».**

●

Embannadurioù Preder a ginnig deomp trede embannadur Ar Priñs Bihan, oberenn ken brudet Antoine de Saint-Exupéry. Evel just e liv, gant tresadennoù an aozer.

Adweler eo bet an droidigezh vrezhonek dindan evezh Pierrette Kermoal.

Evel-se e vo kavet adarre evit ar vrezhonegerien ul levr a blijo d'an holl : ar re yaouank hag ar re goshoc'h.

Ul levr etrevroadel !

**Glaoda MILLOUR**

AL LANV, Trimiziek, 50 p., Koumanant ordinal, 28 euro. 59 Hent Kerdronioù Vihan, 29000 Kemper.

KERRAIN Mark. **Teurel blaz war ar yezh**; 83 f., 8,40 euro. Embannadurioù **Sav-Heol**, 12 Straed ar Roseg, 35132 Gwezin.

DE SAINT-EXUPERY Antoine, **Ar Priñs Bihan**, 96 p., 16 euro. Embannadurioù Preder, 19 Park Maen Meur, 29700 Ploveilh.


**Kinnigoù labour**

DIWAN EVIT AR SKOLIOÙ BREZHONEG

**SKOL DIWAN PLABENNEG**
L'école Diwan de Plabennec (29)
**a zo klask**
recherche
**ur c'helenner war ar galleg evit ar c'hentañ derez**
Un enseignant de français pour le primaire
6 h par semaine
**Bloavezh-skol 2004/2005**
**Bac +3**

●

**DIWAN EIL DEREZ**
**Emaomp o klask evit an adkrog-skol 2004**
**Evit skolaj Gwened :** kelenerien war skiantoù ar vuhez, ar galleg, ar alamaneg, ar saozneg, ar sport
**Evit skolaj Ar Releg :** ar skoazeller-kelenner barrek war an urzhiaterezh
**Evit skolaj Kemper hag Ar Releg** ul levraoueger, etc.
**DIWAN, BP 147**
**29411 LANDERNE Cedex**
Pgz : 02.98.21.34.95

# @ La Bretagne sur Internet

par Alain Cedelle
acedelle@yahoo.com

**Même s'ils ne sont pas tous agréés par le comité olympique, les sports et jeux traditionnels bretons et celtiques ont toujours leurs adeptes, jusque sur internet.**

## Foot gaélique

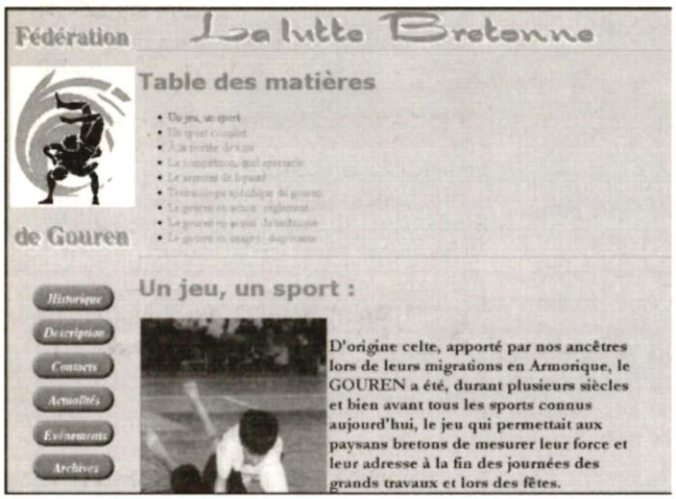
**Le Football gaélique est un mélange entre le football et le rugby. Les règles sont présentées sur ce site du club de Rennes.**

Ce sport, le plus populaire d'Irlande, est également beaucoup pratiqué en… Australie. La ville de Sydney ne compte pas moins de huit clubs, et l'équipe féminine d'Australie/Nouvelle-Zélande a remporté la coupe du monde à Dublin en 2000 et 2002.

En Bretagne, les clubs de Rennes et de Brest font partie d'une fédération européenne, hors Irlande, qui compte 17 équipes de différentes villes, de Paris à Madrid.




**www.rennesgaa.com**




**www.bzh5.com/gouren/**

## Lutte bretonne

**Le gouren, ou lutte bretonne, est une discipline en renouveau depuis quelques décennies. La fédération bretonne compte actuellement une trentaine de clubs de la région.**

Le site internet de la fédération propose un historique et une description détaillée du gouren et de ses règles. Une partie technique décrit l'ensemble des prises, illustrées également par des images et quelques vidéos.

Une rubrique d'actualité rassemble les comptes rendus des rencontres de l'année. Dans les championnats européens, la Bretagne fait bonne figure contre des Autrichiens, des Espagnols, des Ecossais ou encore des Anglais.

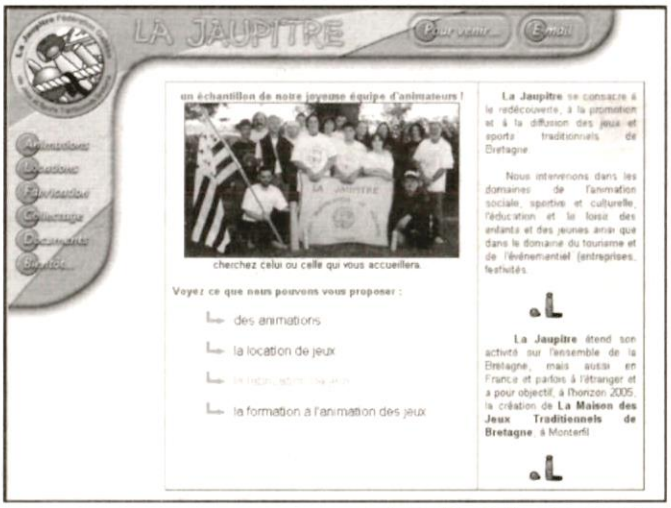
On peut également consulter le site **gouren44.free.fr** du club d'Orvault, mis en place tout récemment.

## Jeux pour tous

**L'association « La Jaupitre » se consacre à la redécouverte, à la promotion et à la diffusion des sports et jeux traditionnels de Bretagne,** du *birinic* au *pitao*, en passant par le *boul-tenn* et plusieurs sortes de jeux de quilles.

Les activités d'animation et de formation sont exposées sur ce site internet, mais les jeux eux-mêmes ne sont pas présentés, hormis quelques uns dans la rubrique fabrication. Des fiches descriptives sont toutefois disponibles sur demande, par message électronique.

La Jaupitre propose un service de location ou de vente de différents jeux, qui sont autant de moyens d'animation amusants et originaux.




**www.jeuxbretons.org**

# Pour accueillir l'autre, il faut avoir un « chez soi »

## Rencontre avec Annie Lucas, metteur en scène

***Annie Lucas, artiste associée au Théâtre de Folle Pensée de Saint-Brieuc depuis 1980, a assuré la mise en scène de la dernière pièce de Paol Keineg, « Terre lointaine ». Continuant sa série sur les troupes de théâtre en Bretagne,(*) « Le Peuple breton » l'a rencontrée pour en savoir plus sur cette troupe et sur son travail à propos de « Terre lointaine ».***

***Voir le PB de juin 04 sur «Ar Vro Bagan».***

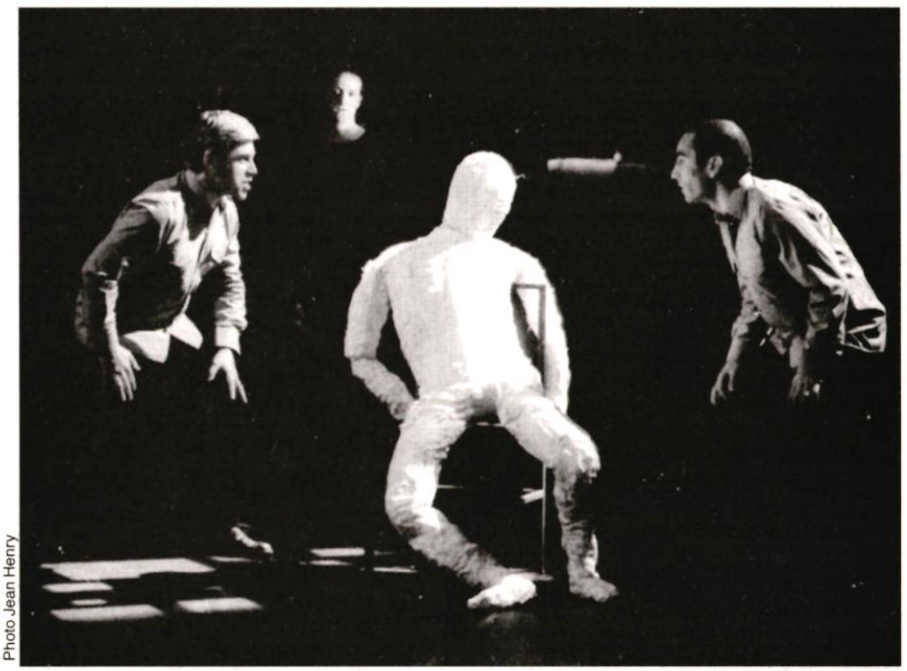


Photo Jean Henry

**Le Peuple breton :** ***Quels sont les axes de travail du Théâtre de Folle Pensée ?***

**Annie Lucas :** Notre troupe est centrée sur les textes contemporains, ceux qui ont la fraîcheur de la nouveauté. Nous sommes un laboratoire d'écriture théâtrale. C'est dans cet esprit qu'il y a dix ans, le Théâtre de Folle Pensée a lancé l'opération « Naissances ». Il s'agissait d'inviter des auteurs à écrire et à proposer des textes, à l'occasion du passage d'un siècle à l'autre. Pendant dix ans, nous avons reçu de multiples textes, très différents les uns des autres et parfois décapants ! Beaucoup de ces textes font éclater les repères traditionnels du théâtre : une intrigue, des personnages, des dialogues. On s'éloigne des conventions et d'une trame qui remonte au théâtre antique. Il s'agissait de commandes d'œuvres courtes, certaines faisaient cinq minutes !

**Le P.B. :** ***Pourquoi cette importance donnée au texte ?***

**Annie Lucas :** Parce que le théâtre est lié au texte depuis ses origines, parce que notre compagnie est dirigée par un auteur, Roland Fichet, parce que nous avons décidé que le texte contemporain était notre terre d'élection ! Notre tâche principale, c'est le passage de l'écriture à la scène. Le renouveau des formes théâtrales est totalement lié à l'émergence d'écritures nouvelles. Il est parfois difficile pour les comédiens de s'emparer de ces écritures. Il faut un entraînement particulier pour « jouer la langue », la faire sonner tout en assumant une présence scénique forte. C'est de cette façon que le théâtre échappe au patrimonial, qu'il reste un art vivant.

**Le P.B. :** ***Comment s'est passée la rencontre avec Paol Keineg ?***

**Annie Lucas :** En 1991, au festival des Tombées de la Nuit de Rennes, Paol assista à la représentation de la pièce « Suzanne » de Roland Fichet, que j'avais mis en scène. La raison de sa présence à cette représentation s'expliquait parce qu'il avait lu auparavant une autre pièce de Roland, « La chute de l'ange rebelle » et qu'il souhaitait en rencontrer l'auteur.

Le rencontre eut lieu plus tard, à Paris. Et c'est là que Roland Fichet demanda à Paol pourquoi celui-ci ne continuait pas à écrire pour le théâtre. Car depuis son départ aux Etats-Unis, Paol Keineg était coupé du milieu théâtral, où il était entré grâce à Jean-Marie Serreau, le metteur en scène de l'inoubliable « Printemps des Bonnets rouges ».

A l'occasion de l'opération « Naissances », Paol écrivit trois pièces : «Kaka ou l'entrevue céleste », «Mon combat au jardin contre l'an 2000 » et « Sabrina Green ». Un projet d'édition de ces pièces est en cours.

Toujours grâce à la dynamique de l'opération « Naissances », Michel Rostain, directeur du Théâtre de Cornouaille à Quimper, découvre Paol Keineg et souhaite travailler avec lui. La première commande qu'il lui passe est un livret qui puisse mettre en rapport un texte et une musique. Et ce fut « Dieu et Madame Lagadec ». Michel Rostain toujours, demande à Paol en 1996-97 d'écrire une pièce pour une création au Théâtre de Cornouaille. Et « Terre lointaine », œuvre aux questionnements toniques sur la vie et l'exécution de Sir Roger Casement, diplomate britannique ayant rejoint la lutte pour la libération de l'Irlande, naîtra sous la plume de Paol.

A l'automne 1997, nous sommes invités à aller jouer à l'université de Duke, en Caroline du Nord, où enseigne Paol. Nous y reviendrons en 2002 et y créerons sa pièce « Sabrina Green ». Il nous lit les premières scènes de ce qui sera plus tard « Terre lointaine ». Encouragé par nos réactions, il continue à écrire la pièce. Il y aura plusieurs allers et retours entre lui, l'auteur, et moi qui dois en concevoir la mise en scène. L'échange se poursuivra avec d'incessants ajustements jusqu'à la deuxième représentation à Quimper, le 20 mars dernier. C'est là qu'il me conseillera de supprimer la dernière scène de la pièce, inutile à ses yeux. Me fiant à l'intuition de l'auteur, je réaliserai après coup que cette suppression était justifiée !

**Le P.B. :** ***Quelle cohérence peut-il y avoir entre vos méthodes de travail, vos conceptions du théâtre, et la pièce « Terre lointaine » ?***

**Annie Lucas :** Après les formes courtes des « Naissances », une pièce de deux heures et demie, ça change ! Autre nouveauté pour moi, la pièce interroge le fait politique et l'histoire : c'est plutôt rare aujourd'hui dans le théâtre de langue française .Les Allemands et les Britanniques, par contre, n'hésitent pas à aborder ces sujets que boudent les francophones. Je retrouvais donc des repères plus classiques de l'écriture théâtrale : des personnages, une fiction, des dialogues... Mais la structure de la pièce n'est pas traditionnelle, c'est-à-dire rythmée sur une temporalité attendue, avec une crise qui se dénoue. Les scènes sont posées les unes à côté des autres. La pièce propose un montage, celui de la mémoire d'un homme qui va mourir. Cette mémoire est le seul lien entre les scènes. Il y a télescopage des temps et



Photo Jean Henry

des lieux. Et au final, tout ça raconte quelque chose, mais pas de manière linéaire. Cette pièce était une véritable gageure pour moi. J'étais excitée à l'idée des enjeux qu'il y avait derrière ce projet. Mais il fallait une méthode et du temps pour en faire une œuvre théâtrale aboutie.

**Le P.B. :** ***Comment avez-vous procédé pour la mise en scène de cette pièce ?***

**Annie Lucas :** J'ai proposé à plusieurs artistes de théâtres de Bretagne qui aimaient la pièce d'en faire l'objet d'un chantier, pour pouvoir travailler sur un plus grand éventail d'écritures scéniques. Le Théâtre de Cornouaille était également intéressé par ce processus d'étapes à caractère collectif et ouvert qui déboucheraient en final sur cette création. Quelles étaient les compagnies qui acceptèrent de mettre ce travail en chantier ? La compagnie Dérézo, avec Charles Windelschmitt, la compagnie Digor Dor, avec Jean Beaucé, les Artistes associés du Théâtre de Quimper, avec Alain Meneust et Martine-Joséphine Thomas et le Théâtre de Folle Pensée. A Pâques 2003, les troupes ont travaillé chacune à sa manière la pièce de Keineg : vidéo, travail de chœur, marionnettes... J'étais animatrice et coordinatrice de ce chantier à plusieurs. Chacun était libre et il n'y avait pas d'obligation de résultat. Il s'agissait d'explorations expérimentales, pour vérifier la pertinence de certaines écritures et leur traduction sur scène.

Un an plus tard, en février 2004, le travail de réalisation commençait, avec une équipe constituée de membres des quatre troupes, plus un vidéaste et un plasticien. Il fallait conjuguer à la fois tous les partis-pris scéniques et l'œuvre de Paol Keineg. Il fallait faire des choix et trouver une certaine façon de travailler l'image. Il fallait faire entendre des sons, et mettre en avant autant l'oreille que l'œil. Paol est un poète, il a une langue, il possède une langue bien à lui. Il fallait vérifier que les outils utilisés sur le plan scénique étaient tout le temps au service du texte.

**Le P.B. :** ***Quels sont maintenant vos projets ?***

**Annie Lucas :** L'opération « Naissances » a duré dix ans .Quel projet artistique pouvait relancer la compagnie sur dix autres années ? On a toujours besoin de projets qui nous donnent des perspectives sur le long terme, le temps des utopies. Sortant de la période « Naissances », la compagnie s'est positionnée en 2002 sur deux axes : l'ouverture spatiale, sur l'Afrique et la transmission de nos outils de travail à une nouvelle génération. Ainsi, Roland Fichet a proposé à une dizaine de jeunes auteurs de se retrouver régulièrement pour mettre en œuvre concrètement ce fameux laboratoire d'écriture dont je parlais au début. En janvier 2004, a eu lieu le premier rendez-vous avec le public sous le titre « Pièces d'identité ». La création a eu lieu à la Passerelle à Saint-Brieuc puis a été suivie par une tournée de deux mois en Afrique, au Burkina Faso, au Niger, au Bénin.

**Le P.B. :** ***Pourquoi l'identité ?***

**Annie Lucas :** C'est le terme générique d'une nouvelle aventure théâtrale. L'identité, c'est savoir que, pour accueillir l'autre, il faut avoir un « chez soi ». Le Théâtre de Folle Pensée s'inscrit dans la réalité de la Bretagne, avec l'exigence d'une confrontation salutaire avec l'étranger, sous peine de tourner en rond. C'est de cette façon que la troupe pourra accueillir l'Afrique et transmettre aux nouvelles générations des outils, des lieux, du temps, des moyens de travail. Maintenir et renforcer des foyers de création théâtrale en Bretagne est impératif sous peine de voir les scènes de l'ouest servir de « porte-avion » aux seuls spectacles parisiens.

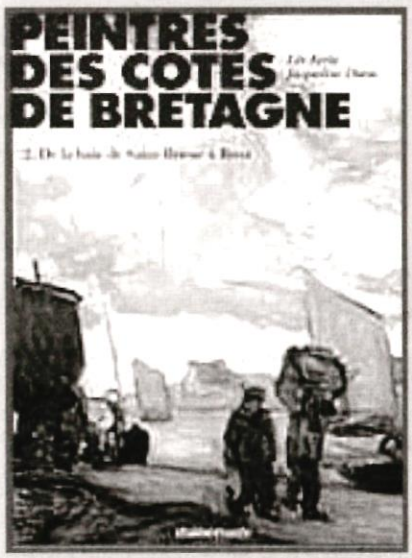
Pour terminer donc sur les projets de la compagnie, il faut que je parle de la dernière pièce de Roland Fichet, « Animal », qui sera mise en scène début 2005 par Frédéric Fisbach et produite par des institutions importantes : le Théâtre de Vidy-Lausanne, le Théâtre national de la Colline, le Théâtre national de Bretagne, le Centre dramatique de Dijon...Dans cette pièce, Roland fait « exploser » la langue. Ecrivant en Bretagne et originaire du Pays gallo, Roland a toujours fait passer dans son écriture l'influence des trois pôles linguistiques : le breton, le français et le gallo. Le personnage principal de la pièce s'appelle Kalonek...

**Le P.B. :** ***Ce qui veut dire « courageux ».***

**Annie Lucas :** Ah bon... Alors, c'est peut-être un nom qui a aussi à voir avec l'identité du Théâtre de Folle Pensée !

Propos recueillis par
**Alain KERVERN**

## ✦ Peintres des côtes de Bretagne (2)




On se souvient du très beau livre édité par *Le Chasse-Marée*, consacré aux peintres de la Côte d'Émeraude. Un nouvel ouvrage vient de paraître qui s'inscrit dans la même démarche, avec les mêmes qualités artistiques. Il est consacré à un second secteur de la côte Nord de la baie de Saint-Brieuc à Brest.

Les auteurs sont Léo Kerlo et Jacqueline Duroc. Ils nous présentent des œuvres, souvent inédites de plus de 150 peintres, des plus connus comme Maurice Denis, Paul Signac, Albert Clouard, Mac Chagall, aux moins connus et aux oubliés, telles Gilles Aillaud, Jules Chevet ou Charles Pincemin. Beaucoup de « grands » sont représentés, comme Mathurin Méheust, Puigaudeau, Sabbagh, Rivière, Maufra. Leur point commun est d'avoir séjourné ou vécu en Bretagne et d'avoir été saisi par son peuple, ses paysages, sa vie maritime, ses activités.

Outre l'index des peintres et des œuvres, un index des lieux permet de retrouver l'œuvre et le peintre à partir du lieu ou de la scène dépeints. La Bretagne étant ce qu'elle est et les peintres réagissant souvent avec talent à ses sollicitations, il s'ensuit un livre enthousiasmant, que l'on ne se lasse pas de parcourir pour retrouver tel lieu connu, que l'on regarde avec la sensibilité, l'œil et la palette d'un peintre de l'un des deux siècles passés.

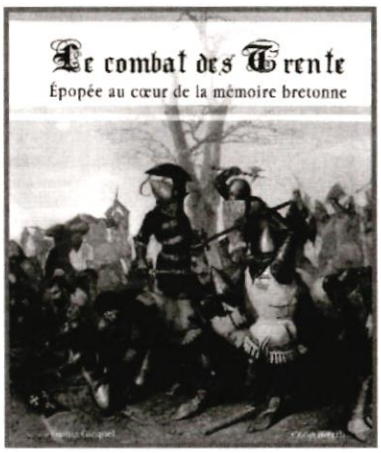
Le texte, concis, présente les peintres et les circonstances dans lesquelles les œuvres ont été réalisées. On n'y trouvera pas plusieurs grands noms de l'école de Pont-Aven, inspirés, eux, par la côte Sud. Beaucoup d'autres, que l'on retrouvera dans ce livre, ont été accrochés par la côte Nord, ici du Léon au Trégor et l'ont restituée de façon saisissante. Ce faisant, le lecteur réalise un fabuleux parcours dans l'histoire de la peinture, de la peinture paysagère à la Turner au cubisme en passant par l'impressionnisme. Et aussi, une traversée du monde des peintres, de France en Pologne, d'Italie aux Amériques. Et encore, une plongée ethnographique à travers les Bretagnes. Malgré l'ampleur de la réalisation, on espère que la suite du parcours de la Bretagne côtière soit pour bientôt.

Un livre broché, aux grandes qualités de rédaction et de reproduction (la qualité « même » avec plus de 300 œuvres). Un cadeau somptueux.

**Jean-Jacques MONNIER**

*(**Le Chasse-Marée,** 256 p., 45 €).*

## ✦ Le combat des Trente

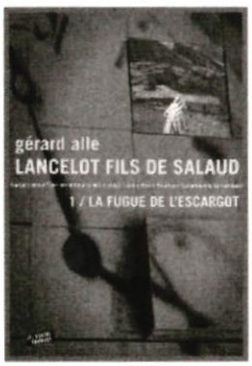



Yvonig Gicquel nous livre un très bel ouvrage consacré au Combat des Trente, cet épisode de la longue Guerre de succession de Bretagne, au XIVe siècle. Comment intéresser à un événement de 1354, dans un contexte de guerre partisane internationalisée, difficile à imaginer aujourd'hui. Bon pédagogue, l'auteur nous présente le contexte, les deux places fortes de Josselin et Ploërmel, la sélection des combattants pour ce « défi chevaleresque ». Il évoque ensuite la préparation religieuse, psychologique et militaire des combattants, puis le déroulement du combat, avant de scruter le devenir des survivants et la survie de l'événement dans les mémoires, réactivée par des œuvres d'art, la littérature, l'économie. Ainsi, en postface, un texte présente « le club des Trente », ce lieu de rencontre d'entrepreneurs et de responsables économiques bretons, un autre, une ébauche d'analyse et de réflexion sur la situation actuelle de la Bretagne et de la France, signée Alain Glon. Une vision « libérale » mais des enjeux bien posés. L'iconographie est somptueuse, très originale, elle est bien mise en valeur par une mise en page soignée. Avec son texte solide et ses atouts esthétiques, le livre prend place, déjà, parmi les futurs cadeaux de Noël.

**J.J.M.**

*(Editions Coop Breizh - Relié, 224 p. grand format, 45 €)*

## ✦ Lancelot fils de salaud



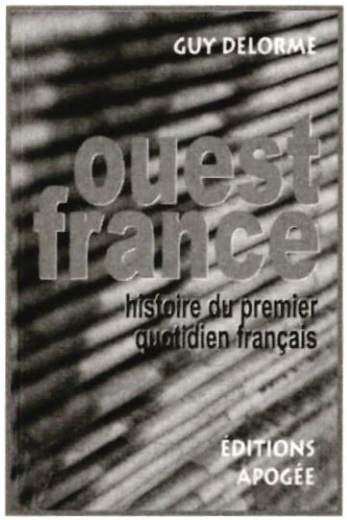

Gérard Alle, le prolifique écrivain de Douarnenez, aborde maintenant, une trilogie romanesque, dont le premier tome vient de paraître, sous le titre étrange *La fugue de l'escargot*.

Un adolescent, Lancelot s'enfuit de chez sa mère, à Bordeaux, pour rejoindre la Bretagne. Il va retrouver la trace de son père, qu'il ne connaît pas, de son grand-père, officier de renseignement au Maroc à l'époque du protectorat. Le père, petit malfrat en difficulté, a quitté la France pour Madagascar. L'auteur nous fait participer à la quête et à l'enquête de Lancelot, qui trouve provisoirement accueil et bonheur dans un cocon breton. Le récit a la vraisemblance et la profondeur d'une réalité épaisse, notamment celle de la colonisation française au Maroc, en pays berbère. Chaque lecteur sera peut-être tenté de mener aussi l'enquête sur ses propres origines, sans doute moins tragiques que celle de Lancelot, l'anti-héros. En tout cas, le premier tome se dévore et fait réfléchir. Prometteur !

**J.J.M.**

*(Les Contrebandiers éditeurs, distribution Sodis, 288 p., 15 €)*

## ✦ *Ouest-France*, histoire du premier quotidien français




Guy Delorme, ancien journaliste à «Ouest-France», longtemps responsable du service économique, aujourd'hui à la retraite, publie une intéressante histoire du journal. Il reprend l'histoire de l'*Ouest-Eclair*, dont les dirigeants décident, en juin 1940, de poursuivre la parution sous occupation allemande. Paul Hutin, secrétaire général, beau-frère du directeur Desgrées du Lou, n'accepte pas ce choix et démissionne… tout en restant actionnaire ! Le 4 août 1944, il est tout désigné pour reprendre le journal. L'auteur fait une biographie rapide du nouveau patron, ancien de la guerre 14-18, ancien du grand séminaire de Verdun, patriote à la Barrès, vigoureusement antinazi. Le narrateur évoque d'une plume alerte et précise les conflits et tensions de la prise de pouvoir, le dualisme à la tête du journal, dans lequel se répondent et se complètent la sensibilité plus conservatrice de François Desgrées du Lou et celle, plus démocrate-chrétienne, de Paul Hutin.

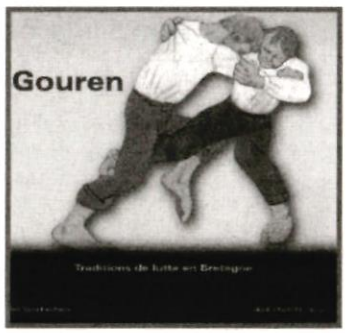
Le journal est alors surtout le quotidien du MRP. Il prend des positions politiques, donne des consignes de vote, tout en pratiquant une information rigoureuse et sobre. Mais le patron est aussi gaulliste, d'où un journalisme un peu conformiste, moralisateur, assez peu ouvert aux problèmes de société. Au départ de Paul Hutin pour raisons de santé, une lutte discrète mais féroce oppose son fils à l'ancienne famille, cofondatrice du quotidien. Les Hutin l'emportent et, avec eux, une sensibilité particulière aux questions sociales, aux grandes causes humanitaires, à la construction européenne, à l'abolition de la peine de mort, au tiers-monde. S'y ajoute un soutien indéfectible au Pape et à l'école catholique. L'analyse du contenu du journal est passionnante avec l'évolution rapide vers le pluralisme politique. Mais on est déçu, car l'histoire interne du journal s'arrête à 1965-70. Que s'est-il passé depuis ? Un second tome, aussi passionnant, reste à écrire, avec les positions parfois hardies dans une enveloppe assez traditionnelle. L'évolution rédactionnelle récente, la sortie d'un nouveau produit aseptisé (du dimanche), les difficultés à renouveler le lectorat, tout cela serait à évoquer.

On retiendra cependant la marche irrésistible vers le premier rang, d'un journal resté, en gros, fidèle à ses origines.

**J.J.M.**

*(Editions Apogée, 254 p., 19 €)*

## ✦ Gouren, traditions de lutte en Bretagne




Le gouren, la lutte bretonne, mérite d'être à nouveau présenté au grand public. Cette fois, c'est sous la plume d'un enseignant de lettres et de lutte, Mael Yann Kerdraon. Les deux premiers chapitres sont consacrés à l'histoire. Les origines semblent remonter aux migrations bretonnes et aux traditions médiévales armoricaines. La noblesse, le clergé et la paysannerie ont fourni de nombreux adeptes, comme on le lit dans les «baliverneries» de Noël du Fail. Les lutteurs bretons étaient renommés à l'étranger. Au XIX[e] siècle, la lutte bretonne occupe une place de choix dans la vision romantique et folklorique de la Bretagne. Avec l'émergence de nouveaux sports, au XX[e] siècle, la pratique de la lutte bretonne recule, d'autant que la société rurale est méprisée. C'est à l'approche des années 30 que la lutte bretonne est codifiée et rénovée, sous l'impulsion du D[r] Cotonnec. Une fédération, la Falsab, est mise en place. Des conflits éclatent, dans les années 60, avec la Fédération française de lutte, qui veut aligner les règles du gouren sur celles de la lutte gréco-romaine. Puis, des scissions ont lieu dans la fédération bretonne. En 1995, l'affiliation à la FFL est possible, dans le respect mutuel, ce qui permet d'obtenir des financements publics. Une fédération interceltique (Filc) avec dix pays affiliés, permet des tournois internationaux. Ces précisions s'accompagnent d'une riche iconographie, souvent en couleurs.

**J.J.M.**

*(Skol Vreizh, 84 p., 11 €)*

## ✦ Echos du bord de mer,

### Mémoire, culture et langue bretonne à Lampaul-Plouarzel



Dans le dernier numéro du PB nous avons présenté (en breton) le joli livre de Yann Riou, *Echos du bord de mer, mémoire, culture et langue bretonne à Lampaul-Plouarzel*. Nous voulions attirer l'attention des lecteurs bretonnants sur le travail remarquable fait par Yann Riou en accompagnement de celui de l'association locale « Lambaol », éditrice des cahiers « Peseurt 'nevez e Lambaol ».

Le but de ce recueil est de permettre aux non-bretonnants de Lampaul de comprendre la place importante du breton autrefois, mais aussi aujourd'hui dans leur environnement et leurs racines ! Ne pas être un étranger chez soi.

Cette vraie petite encyclopédie locale touche à beaucoup de sujets : anthropologie, surnoms, prénoms, toponymie, noms de bateaux, de poissons, d'algues et aussi des témoignages (dont un en breton, avec traduction).

Ce livre très bien illustré s'adresse d'abord aux gens du secteur, mais, dans d'autres coins de Basse-Bretagne, d'autres bénévoles pourront y puiser le goût de faire ce même genre de recherche et de diffusion. Quelques-uns ont déjà commencé…

**Glaoda MILLOUR**

*(Ed. Emgleo Breiz, 300 p., 13,90 €)*

# « Le Peuple des enfants »
## Roger Faligot s'explique

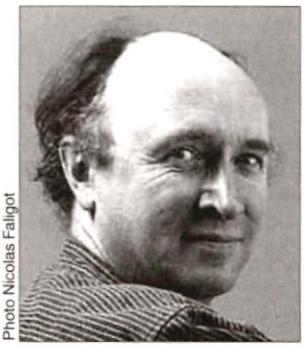


Photo Nicolas Faligot

***Le journaliste-écrivain Roger Faligot est bien connu des lecteurs du "Peuple breton", auquel il a collaboré régulièrement pendant des années, pour ses ouvrages sur la question irlandaise ou sur les services secrets dans le monde. On lui doit aussi des des romans à caractère historique. Cette fois, il nous surprend par une grande fresque historique romancée, s'adressant aussi bien aux enfants qu'aux adultes (*). Le PB en a rendu compte le mois dernier. Mais le livre justifie bien quelques compléments d'information, donnés en exclusivité à nos lecteurs.***

**PB :** ***Pourquoi cette fresque historique de 670 pages ?***

**R. Faligot :** J'ai constaté que les enfants sont toujours les grands absents de l'histoire, un peu comme l'étaient les femmes jusqu'aux années 70. Les enfants n'écrivent pas, ne publient pas, ne prennent pas la parole dans les médias. D'où la tendance à les oublier, à masquer une histoire souvent difficile et qui provoque la mauvaise conscience de ces « anciens enfants » que sont les adultes. A travers les siècles, et même les millénaires, les guerres se font la plupart du temps contre les enfants, qui en sont les principales victimes, faute de pouvoir se défendre. Les héros de mon roman voyagent dans le temps et retrouvent cette histoire cachée.

**PB :** ***A quel public destinez-vous « Le peuple des enfants » ?***

**RF :** A plusieurs publics. Aux jeunes, à partir de 11-12 ans. Pour eux, ce sera un livre d'aventures et de savoir, une sorte de saga qui permet de faire des gros plans qui interpellent aussi bien les enfants que les adultes sur des époques et des situations données. En ce sens, cela doit aussi intéresser les adultes. J'ai également souhaité écrire un livre qui suscite des débats au sein des familles sur la véracité des événements décrits. Les adultes, quant à eux, y trouveront un essai de fresque historique sur le sort des enfants dans les sociétés humaines.

**PB :** ***Vous avez choisi la forme du roman historique s'adressant à la fois au public jeune et aux adultes. N'est-ce pas risqué, en France, où on est habitué, par tradition cartésienne, à ne pas mélanger les genres, ni les publics.***

**RF :** Effectivement. Dans les pays de langue anglaise, on valorise beaucoup plus les livres pour la jeunesse. En Grande-Bretagne, un écrivain comme Philippe Pullman s'est vu décerner l'équivalent du prix Goncourt pour sa magnifique trilogie destinée à la jeunesse : « Les royaumes du Nord », sans parler du gigantesque succès de librairie qu'est Harry Potter, de l'Ecossaise J.K. Rowling.

En France, les grands médias généralistes donnent une très faible place aux comptes rendus d'ouvrages destinés aux jeunes. Pourtant, de grands romanciers ont réussi, dans le passé, à combiner les différents publics, tout en faisant émerger et la défense de leurs droits. On les retrouve dans mon livre : Victor Hugo et son Gavroche des «Misérables», Collodi et son Pinocchio, ou Dickens et son Oliver Twist.

**PB :** ***La Bretagne est bien présente dans votre livre...***

**RF :** Naturellement ! J'ai choisi Nantes comme lieu-repère, celui où vivent les deux enfants qui sont les héros de l'histoire – Gaston et Lucia – et que l'on retrouve dans les 45 chapitres. Nantes est bretonne, mais à la lisière de la France, au contact du continent et de la façade atlantique, donc l'ancienne tête de pont du commerce triangulaire qui l'a mise au contact de trois continents. Les héros habitent la butte Sainte-Anne, le quartier des Bas-Bretons. Ce fut aussi le lieu du retour provisoire des Acadiens, dont descend l'héroïne. A Nouvelle-Orléans s'est d'ailleurs appelée au départ la Nouvelle Nantes. J'évoque aussi Anne de Bretagne, la duchesse-enfant, la Brière, le procès de Gilles de Rais alias Barbe-Bleue, les « justes » républicains qui, sous la Terreur de 1793, ont sauvé des enfants « vendéens » de la noyade. Et aussi Guy Mocquet, le résistant, Jean Cremet, le Nantais du Komintern. Sans oublier Jules Verne et les attaches bretonnes de Hugo.

Les pays celtiques sont aussi présents avec le gallois Taliesin, avec l'Irlandais Brian Bóru que rencontrent mes personnages. Sans oublier le soulèvement irlandais de 1916, que je raconte, pour la première fois, vue par les enfants qui y ont participé. Mais c'est avant tout un livre international, accessible à des lecteurs des cinq continents. Plusieurs traductions sont déjà en cours.

**PB :** ***L'histoire des enfants, que vous esquissez, est souvent terrible. N'est-ce pas un ouvrage sombre et pessimiste ?***

**RF :** Non pas du tout ! Certes, j'évoque beaucoup d'épisodes tragiques, notamment dans les périodes reculées, quand la notion même d'enfant n'existait pas. Il faut attendre le haut Moyen-Age pour que les enfants soient considérés en tant que tels. On observe tout de même une progression sensible du droit et des conditions d'existence des enfants, surtout dans les pays industrialisés, depuis le XIX[e] siècle. On a réglementé puis interdit le travail des enfants. Mais du même coup, on l'a transféré vers les colonies. C'est donc un combat à reprendre sans cesse. Une étape importante a été l'adoption récente, en 1989, de la Déclaration internationale des droits de l'enfant. Il reste à l'appliquer, à l'appliquer partout. Mais « Le Peuple des enfants » traite aussi d'épisodes effroyables concernant les enfants dans les camps d'extermination nazis ou la « dictature enfantine » des Khmers rouges...

**PB :** ***Est-ce un livre engagé ?***

**RF :** Totalement, engagé aux côtés des enfants ! Même si, en tant qu'adulte, il m'oblige à me remettre en cause comme les autres. Sans parler des institutions – partis, églises, états – souvent sur la sellette. Les avancées surviennent lorsque les enfants s'organisent de façon autonome et obligent les adultes à changer les lois et les mœurs. Un exemple : la marche des enfants d'Amérique en 1903 pour l'abolition du travail enfantin. Et aussi lorsque des personnalités phares du monde des adultes relaient leurs combats.

**PB :** ***Donc, à travers les vicissitudes, il se dégage quand même un message d'espoir ?***

**RF :** Oui. Les enfants sont capables d'autonomie. Ils sont capables d'action pour pousser les adultes à les prendre en compte. Comme pour le droit à l'école, à partir du XIX[e] siècle. Ils sont capables de participer à des mouvements émancipateurs d'adultes, comme le personnage de Gavroche évoqué par Victor Hugo dans «Les Misérables». On aboutit progressivement à la naissance d'un concept nouveau, celui de «Peuple des enfants», à la naissance d'un droit social, d'un droit en matière criminelle, de la reconnaissance de la sexualité des enfants, de l'abolition des châtiments corporels, etc. On ne peut plus faire n'importe quoi, sans devoir rendre des comptes.

**PB :** ***Quel accueil reçoit votre roman ?***

**RF :** De bons retours chez les enfants qui l'ont lu. Un très bon accueil chez les éducateurs, les enseignants. Ils sont souvent eux-mêmes conscients que les enfants ont une histoire, qu'ils n'ont pu, bien sûr, écrire. Et à laquelle on ne s'est guère intéressé jusqu'ici. Mais avec leur intérêt et leur concours, cela peut changer : à quand les exposés, en classe, sur la vie quotidienne des enfants sous Anne de Bretagne ou l'étude de l'histoire des droits de l'enfant écrits par les enfants eux-mêmes ? « Le Peuple des enfants » est en marche.

Propos recueillis par
**Jean-Jacques MONNIER**

*(*) « Le peuple des enfants », Le Seuil, 670 p., 24 €.*

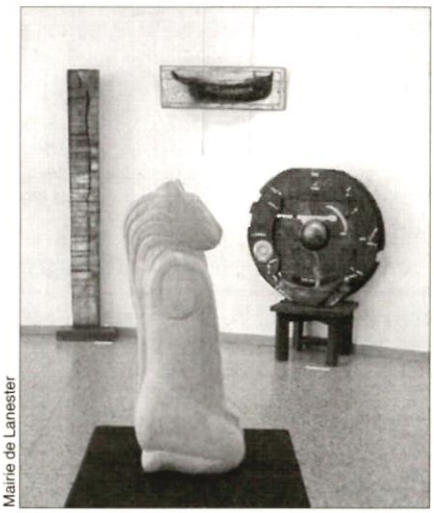
## Expo

# « Kelt Arz Nevez » des artistes bretons dans une démarche celtique et contemporaine

Dans le cadre du Festival interceltique de Lorient s'est tenue à la mairie de Lanester une exposition d'art celtique contemporain, « Kelt Arz Nevez», proposée par l'association Spered Kelt.

Cette association a été créée en 1998 et a démarré effectivement en 1999. Elle a pour finalité de poursuivre le travail des Seiz Breur et les artistes qui la composent s'en sentent les héritiers. Bretons de naissance ou d'adoption, ils pensent qu'il n'y a pas besoin de l'aval des grandes métropoles pour créer de belles choses.

Cette exposition ne donne pas dans le folklorisme, mais évoque l'âme de la Bretagne et, par là même, doit résonner en chacun d'entre nous. On est directement touché par certaines compositions qui nous ramènent à un imaginaire celtique. Citons en particulier des œuvres comme « Brocéliande» de F. Michelet-Nicolas (par ailleurs président de Spered Kelt), les toiles de D. Le Bricquir qui évoquent les romans de la Table ronde, « L'alphabet du désir» de M. Bernol, « Ecorces» de C. Brezellec, les toiles et les sculptures de J.-L. Le Cuff. Il y a aussi les demi-coques de P. Morlon qui nous font naviguer vers le cimetière des bateaux de Kerhervy à l'embouchure du Blavet, que j'ai retrouvé dans les photos de G. Blanchard. Il y a encore les photos de G. Nicol où l'imagination prend le pouvoir, « La ville d'Ys» de



Mairie de Lanester

J.-C. Sevellec, les sculptures de Thual (« La Rose des vents/Rod an aveliou») et de P. Ar Goarnig (« Waraog»). On ne peut citer la centaine d'œuvres dans toute leur diversité. Si ces artistes exposent près de chez vous, n'hésitez pas à partager un moment extraordinaire.

Le groupe Spered Kelt est composé de quinze artistes qui s'expriment dans tous les domaines de l'art, de la photographie à la peinture, de la gravure à la sculpture, en passant par la littérature, la chorégraphie, la musique, la danse, la composition musicale et l'interprétation. C'est donc un projet d'art total impliquant tous les modes d'expression et qui doit également servir à l'émergence de projets nouveaux. Il faut noter que les artistes de Spered Kelt mettent un point d'honneur à ce que l'affichage soit bilingue breton-français. Spered Kelt se veut aussi une passerelle entre tous les pays de la Celtie. Des échanges se font déjà avec le Pays de Galles et la Cornouaille et des projets sont en cours avec la Galice.

Les œuvres ont été exposées à la Foire internationale de Nantes dans l'espace culturel géré par le Conseil culturel de Bretagne. Puis à Brandérion, petite commune du pays de Lorient, ce qui démontre que le groupe Spered Kelt peut s'adapter à toutes sortes de lieux. Précisons qu'à Lanester, l'inauguration a eu lieu en présence de Ginette Savois, de la délégation acadienne au Festival interceltique, Maryse Le Berre, l'adjointe à la culture et Kristian Guyonvarc'h, vice-président du Conseil régional de Bretagne.

**Nadine DANIEL**

Pour les personnes qui souhaiteraient recevoir l'exposition, contacter Spered Kelt : 02 98 99 44 17

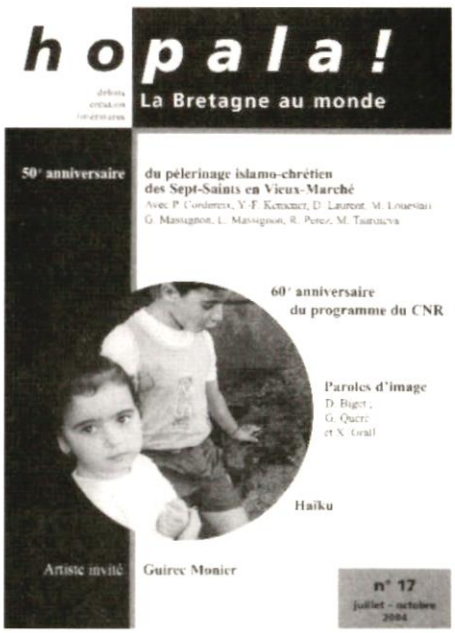
## Media

# « Hopala ! » n° 17

La dix-septième livraison de la revue " Hopala ! "(*) est largement consacrée au cinquantième anniversaire du pèlerinage des Sept Saints, au Vieux-Marché (22), pèlerinage consacré aux " Sept Dormants d'Ephèse ", saints communs à l'Islam et au christianisme. Pèlerinage récent, puisque c'est en 1952, nous apprend Gérard Prémel, directeur de la revue, que le grand orientaliste Louis Massignon, professeur au Collège de France, Breton de cœur, découvrit l'antique vénération des paroissiens de Vieux-Marché pour les Sept Saints, à travers une *gwerz* dont le thème et certains de ses termes se révélèrent à ses yeux comme identiques à ceux de la 18e sourate du Coran.

Il y a cinquante ans, en 1954, Massillon, pour la cause de la paix en pleine période de décolonisation, parvint à mettre sur pied une veillée commune de prières unissant la *gwerz* chantée à la chapelle locale et la sourate, psalmodiée à la fontaine du lieu.

Autour de ce lieu et de ce pèlerinage islamo-chrétien, s'ordonne la plus grande partie de la revue, avec une série de contributions remarquables. A commencer par celle de la fille de Louis Massignon, Geneviève, qui traite de l'origine de cette vénération commune. Mohammed Loueslati, un imam de Rennes, présente l'hospitalité qu'il trouve dans le Coran. Donatien Laurent, en spécialiste qu'il est, étudie la *gwerz* des Sept Saints dormants, dans un manuscrit de M. du Botmeur, du tout début du XVIIIe siècle. Des pages passionnantes.




Ce numéro 17 accueille un " artiste invité ", cette fois-ci, Guirec Monier, photographe inspiré qui dit de lui-même : " A Nantes depuis 1998, je tire des photos et je perfore le temps... je fais des trous dedans ".

■

" Hopala ! " (10 € le numéro pour près de 100 pages) est en vente par abonnement (Hopala ! MPT, Place François Mitterrand, 29800 Landerneau). On le trouve aussi dans certaines librairies, par exemple en Morbihan, à Lorient à la Coop Breizh et à la librairie L'imaginaire et à Vannes, à la librairie Lenn ha dilenn).

# L'UDB a 40 ans et toutes ses dents...

A l'occasion de son **27e Congrès,** qui se déroulera **les 11, 12 et 13 novembre** prochains à **Saint-Malo**, l'UDB fêtera ses 40 ans d'existence. Pas de commémoration guindée, mais une " teuf " mémorable, qui aura lieu dans la salle de l'Omnibus, le ***samedi 13 novembre***, à partir de 20 h.

## La Fête des 40 ans

**20 h :** Concert de Nolwenn KORBELL
**22 h :** FEST-NOZ avec TAN BA'N TI et TEUZ
et les sonneurs et chanteurs du Pays de Saint-Malo.
Restauration, cidre, bières bretonnes...

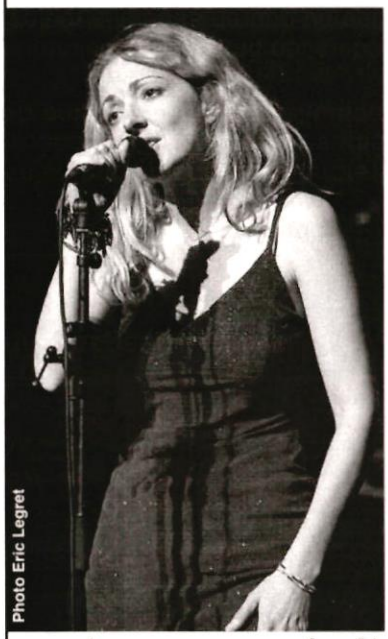


Photo Eric Legret

### Nolwenn Korbell

*Une sensibilité à fleur de peau, beaucoup d'originalité, une grande force de conviction et de l'émotion à revendre. Et, perceptible entre tout, un immense plaisir à chanter en breton, sa langue, et à partager avec nous ces moments de pur bonheur.*



DR

### Tan Ba'n Ti

*Constitué depuis plus de dix ans, le groupe n'a rien perdu de sa fraîcheur et de son dynamisme originels. Et a enrôlé sous sa bannière flamboyante une recrue de choix en la personne de Noluèn Le Buhé, chanteuse réputée du pays vannetais. Le feu sacré de la musique à danser !*



DR

### Teuz

*Tout à fait représentatifs de cette nouvelle génération qui émerge et s'impose de samedi soir en samedi soir, les musiciens de Teuz savent s'y prendre pour lancer les danseurs dans de savantes et joyeuses sarabandes.*

**Entrée : 10 €**

UDB
le parti d'une Bretagne autonome

## Bon de réservation

*A découper et à retourner au journal qui transmettra*

Nom ..... Prénom .....

Adresse .....

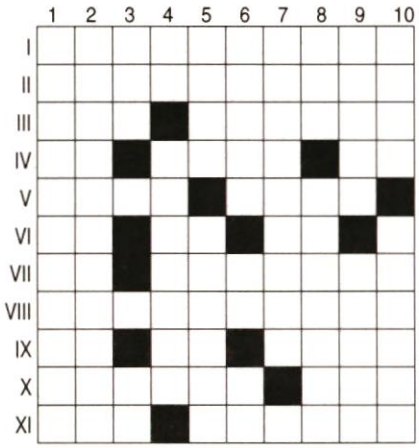
.....

Je réserve pour ..... personnes.

Et je joins un chèque de ..... € (10 € par personne)

# Mots Croisés n° 170

**(Toutes les réponses sont en français)**



**HORIZONTALEMENT :** I. Elle habite près de célèbres menhirs – II. Il habite sur une île bretonne – III. Radio privée ; Copiée – IV. Adverbe ; Etre grand ouvert ; La Terre – V. Ne pas rester inactif ; Etat celte – VI. En Bretagne, elle est souvent à quatre voies ; Le début d'une religion ; Note – VII. Mot d'enfant ; Un cousin qui n'est pas à la mode de Bretagne – VIII. Elle habite une île du Pacifique – IX. Deux romain ; Note ; Arrêt – X. La Lune ; Obtint – XI. Une fabrique de jacobins ; Causé de l'inquiétude à.

**VERTICALEMENT :** 1. Elle habite peut-être une Ville close en Bretagne – 2. Période préhistorique – 3. Ecrivain polonais qui fut le premier à s'exprimer dans sa langue nationale ; Note – 4. Initiales religieuses ; Elle peut être de gendarmerie – 5. L'Europe n'en est qu'une péninsule ; Peuples celtiques qui participèrent à la révolte de Vercingétorix contre César – 6. Pierre sculptée ; Gai participe ; Points cardinaux – 7. Activités mentales pathologiques – 8. Cette firme américaine contribua activement au renversement du président Allende par le dictateur chilien Pinochet ; Commune du Morbihan – 9. Celui de Brest fut particulièrement dur lors de la Seconde Guerre mondiale ; Incroyable – 10. Prince troyen ; Absurde.

**Ronan PAGAN**

**SOLUTION DU N° 169**

Horizontalement : I. ANCENIENNE – II. ADRETS – III. DERNIERE – IV. ICI ; GEO ; LA – V. ERSE ; NIER –VI. ROTIR ; EDAM – VII. NUIRE – VIII. ASAELGN (Lasagne) ; DU – IX. IRA ; IC (Hisser) – X. SU ; OR ; IPOH – XI. ERDRE ; GONE.

Verticalement : 1. AUDIERNAISE – 2. ECROUS ; UR – 3. CHRISTIAN (Guyonvarc'h) – 4. EIRE ; OR – 5. NAIG (Le Gars) ; RELIRE – 6. IDEE ; GR (Grade) – 7. ERRONE ; NAIG – 8. NEE ; IDE ; PO – 9. NT ; LEA ; DION – 10. ESCARMOUCHE.

## Carnet rose

Notre collaboratrice Nadine Daniel nous écrit : *«Je suis mamy depuis deux jours et cela est magique. C'est à ma fille Riwanon que je dois ce grand bonheur. C'est une petite fille qui se prénomme Laora. La mère, le père, l'enfant et la mammig se portent bien, merci»*. Le PB salue cette petite Laora, sûrement une future abonnée.

## Théâtre en breton



Photo Loeiz Bloñs

**«Breizh Aktu' 70-80»**
sera jouée par la troupe
Ar Vro Bagan **le 26 septembre**
**à 15 h 30, à Plabennec (29)**

## Vente-signatures



D.R.

Kristian Hamon, auteur du récent libre «Le Bezen Perrot» signera son ouvrage :

– le 19 septembre, au salon du livre de Vannes (56)

– le 21 septembre, à la librairie Dialogues de Brest (29)

– le 1er octobre, après sa conférence, au Centre culturel breton de Saint-Malo (35)

– le 17 octobre, pour les «40 ans de l'UDB» à Bécherel (35).

## Festoù-noz

**Le samedi 4 septembre**
**à QUIMPER (29)**
Fest-noz «penn golo…»
à la salle du Chapeau-Rouge

●

**Le samedi 11 septembre**
**à SAINT-HERNIN (29)**
Fest-noz «pur jus»

❍

**à TRÉGUENNEC (29)**
Fest-noz à la mairie

●

**Le samedi 18 septembre**
**à PLOVAN (29)**
Fest-noz «Couleur pays»,
avec les frères Morvan et
les Kantrerien

## Soirée à thème

L'association «Les Bistrots de vie du Pays briochin» propose une soirée
**le 24 septembre, à partir de 19 h**
à l'Hôtel du Commerce
Plœuc-sur-Lie (22)
Au programme :

– La forêt et la sidérurgie bretonne
– La foire, la fête, le marché
– Le gallo (avec Claude Bourel)

Contact : 02.96.62.56.69

## Randonnées

L'association ADDES organisatrice de randonnées pédestres dans les Monts d'Arrée (29) propose en septembre :

– le 4, après-midi : orpaillage
– le 10, soir, randonnée sous la lune
– le 11, après-midi : orpaillage
– le 17, après-midi : orpaillage
– le 19, les boucles du Yeun
– le 24, randonnée hors-piste
– le 25, randonnée du petit matin
– le 29, randonnée des lutins.

Contact : 02.98.99.66.58

## Stages de breton

### A Ploufragan

**Cours de breton**
**un samedi matin sur deux**
Durée : 2 heures. Lieu : Espace Rencontre, place de l'Iroise.
Organisé par l'association Nevez Amzer.
Contact : 02.96.78.00.21

●

**Organisme de formation en langue bretonne** propose une **formation en langue bretonne bilingue français-breton d'une durée de 6 mois (840 h)**

Organisée du 1er octobre 2004 au 8 avril 2005
**à LANDERNEAU (29) et PLŒMEUR (56)**

Possibilité de prise en charge du coût pédagogique.

Tél. 02.98.21.39.94

●

Skol An Emsav

Stage de rentrée. Formation continue en breton.
**Une semaine de formation intensive du lundi 20 au vendredi 24 septembre.**
Niveaux : 2,3 et 4. Lieu : Rennes
Méthode : «Brezhoneg Oulpan».
Contact : 02.99.38.75.83

## Offre d'emploi

DAO

L'assiociation «Deskin d'An Oadourien» enseignement du breton aux adultes recherche :
**1 chargé(e) de développement**
pour conduire les projets de l'association, promouvoir l'enseignement du breton, etc.

CDI à plein temps.

Poste à pourvoir pour le mois d'octobre.

Contact : 02.98.99.94.24 (avant le 15 septembre)

# Courrier

**Nous remercions tous les lecteurs qui écrivent au PB, même si le manque de place nous contraint souvent à faire des choix. Par ailleurs, nous rappelons que nous ne publions jamais des lettres non signées. Mais si vous voulez que votre identité ne soit pas publiée dans cette rubrique, il suffit de le préciser dans votre lettre et nous respecterons votre désir.**

### Une bonne idée pour Maxime Piolot

*« Ci-joint un petit chèque pour " Le Peuple breton ". C'est avec plaisir que je vois le disque de mon frère Maxime à l'honneur dans la chronique " Selaouit " du numéro de juin (" Le voyage commence à peine " ). Cela dit, " L'âme des îles " (dont l'une des musiques est passée à " Thalassa ") est un superbe compact, toujours avec les Triskell (...) avec des textes sobres, denses, sans moralité débordante. Je vais pousser Maxime à faire une chanson ayant pour titre " Loire-Atlantique en Bretagne ". Cela aurait de l'allure,* neketa *? Amicalement. »*

**Alain Piolot**
**Lyon (69)**

### La force des obstinés

*« (...) L'UDB au Conseil régional n'est que le premier labour d'une terre condamnée à l'abandon pendant des siècles. Mais lorsqu'on connaît le pouvoir et le rôle d'une " région administrative " dans cette France jacobine, le labeur n'en sera que plus pénible. Mais il suffit souvent d'un petit nombre d'obstinés pour (...) ébranler bien des édifices (...). Au PB, continuez à emprunter les doux sentiers de la virulence et de l'insubordination. Kenavo ! »*

**Stéphane Rivalland**
**Montréal (Québec)**

### Le faîtage des maisons

*« J'ai 56 ans et je me souviens que lorsque j'étais petit, nos anciens disaient que pour rendre leur maison moins triste, pour la rendre plus jolie, ils mettaient le faîte des toits en tuiles rouges, comme une signature de couleur et j'ai pensé que c'était devenu une tradition. Mais non ! Levez les yeux et vous verrez de plus en plus de noir ou de marron, mais assez peu de rouge. Ne pourrait-on pas demander aux couvreurs de perpétuer cette habitude : en Bretagne, le faîteau des toits est rouge. »*

**U.H.**
**Belle-Ile (56)**

**Ce rappel architectural de notre lecteur est plein de bon sens et le Conseil régional serait bien avisé de l'inclure dans une documentation architecturale sur la maison traditionnelle bretonne, à fournir aux constructeurs individuels ou aux architectes. Car beaucoup de choses se perdent simplement par ignorance. La vue de certains lotissements " rurbains " est, à cet égard, révélatrice de cette acculturation.**

### La doyenne de nos abonnés

*« Je me réabonne volontiers au Peuple breton. Excusez mon écriture ; j'ai passé 101 ans et mes doigts commencent à êtres fatigués. Sentiments bretons. »*

**Mme Cochevelou,**
**Vincennes (94)**

**Nous remercions la maman d'Alan Stivell de sa fidélité et nous lui souhaitons une bonne santé pendant encore des années.**

### Après le succès de " Celtica "

*« A lire les articles parus dans " Ouest France " et " Presse-Océan " après le festival " Celtica " de juin 2004, on ressent un certain bonheur partagé par les spectateurs et observé par les commentateurs. Le renouveau de la musique bretonne est là. Il est source d'intérêt et pas seulement pour les jeunes ! Il stoppe le processus de provincialisation qu'induit le fait de (...) n'être que consommateur de produits culturels exclusivement fabriqués à Paris ou à Los Angeles. Facteur de lien social, la musique bretonne par son existence même permet les métissages. Elle devrait avoir une place plus importante dans les collectivités territoriales et, ici, en Loire-Atlantique, notamment à travers les écoles de musique et les institutions culturelles. [Espérons] des politiques publiques lisibles dans les budgets 2005, au-delà des habituels clins d'œil électoraux. »*

**P.E.**
**Saint-Herblain (44)**

**Votre lettre tombe d'autant mieux que notre annonceur de « Celtica » a été peiné de lire dans l'article du dernier PB que Philippe Cousin s'indignait de la présence de panneaux publicitaires pour les Pays de Loire dans une telle fête. Désordre ou provocation ? demandait-il. Ni l'un, ni l'autre, affirme le promoteur de « Celtica » qui nous informe que ces panneaux sont ceux d'un sponsor permanent du F.C. Nantes. Il rappelle que « Celtica » se voulait festif et non politique. Dont acte.**

### Bravo à David Derrien

*« A la lecture du PB de juin, j'ai beaucoup aimé le " libre ton " de David Derrien à propos de " nos relations avec le PS breton ". Les gens sont sans mémoire et tout à coup, un garçon jeune rappelle ce que l'on peut appeler " l'avant avril 2004 " et toutes ces années de compromissions, de couleuvres (...) Même si c'était pour la cause et pour l'avenir de nos enfants. Bravo à David Derrien et au PB de publier cette lettre de désaccord, car il n'est pas sans mémoire ce jeune Breton. Par ailleurs un petit mot à Kristian Guyonvarc'h pour ses articles politiques. J'ai été obligé de demander le dico d'un de mes fils pour comprendre cette expression : " Le syncrétisme politique ". KG, ne pourrais-tu pas écrire plus simple ? Cela aurait plus d'impact (...). »*

**Hubert Ulvé**
**Quiberon (56)**

## Questions
## Réponses

**Cette nouvelle rubrique que nous avons inaugurée voici sept mois est d'un principe simple. Vous posez une question au journal. Nous ferons en sorte de vous répondre chaque mois. Si nous n'y parvenons pas, nous n'hésiterons pas à publier vos questions pour solliciter l'aide des lecteurs. Vous écrivez assez nombreux à cette rubrique et nous ne pourrons vous donner toutes les réponses dans le mois qui suit la question. Certains devront attendre un peu. Merci de votre patience, si votre question n'est pas immédiatement « traitée »...**

**La rédaction du Peuple breton**

### Question 14

***Abonné au « Peuple breton », j'ai été très intéressé par l'article « L'histoire du Bezen Perrot » (n° de juin) (...). Le 22 août 1944, la Gestapo de Rennes repliée sur Troyes décidait de vider la prison où se trouvaient 157 détenus. 49 d'entre eux furent fusillés par les Allemands, avec l'aide, d'après des personnalités présentes, des « Bezen Perrot ». Pouvez-vous me confirmer ce fait ?***

### Réponse

Effectivement, le livre de Kristian Hamon, que nous avons recommandé, est très clair sur ce sujet. Ce n'est pas la Gestapo qui a commis ce crime, mais le SD (Sicherheits dienst) service de renseignement des SS, l'« élite » nazie... Le 22 août, 49 résistants furent fusillés par lui dans le bois de Creney. Selon le témoignage du curé de ce village « il y avait trois Français parmi les assassins ». Ce que confirmera une enquête sur les crimes de guerre réalisée par les Américains après la Libération. Interrogés sur ces faits, « Lizidour » et « Cadoudal » affirmèrent qu'il y avait bien trois « gour » dans le peloton d'exécution : «Bleiz », «Pipo » et « Eskob ». Ces cinq noms sont, bien sûr, des pseudonymes.

En 1994, un ouvrage de P.P. Lambert et G. Le Marec, a prétendu que les trois membres de la Formation Perrot furent «mis hors de cause », deux ans après les faits. Il s'agit là d'une affirmation gratuite qui n'a fait l'objet d'aucune preuve historique.

### Question 15

***Nos boîtes aux lettres sont submergées par des publicités (qui gaspillent un papier fou !). Avant de les jeter, j'ai trouvé un moyen de rendre utile cet abus. Certains de ces courriers sont accompagnés d'enveloppes pour la réponse, dont l'affranchissement est déjà payé par l'expéditeur (enveloppes T). Systématiquement, je les poste avec, à l'intérieur, un tract – que j'ai édité sur mon PC – pour demander la réunification de la Bretagne. Que pensez-vous de cette initiative ?***

### Réponse

Effectivement l'idée est ingénieuse, même s'il n'est pas certain que les destinataires (involontaires) de vos messages soient toujours très soucieux du retour de la Loire-Atlantique en Bretagne. Mais, après tout, cela ne pourra qu'étendre la connaissance de cette revendication et de ce point de vue, nous pensons que beaucoup de nos lecteurs pourraient vous imiter.

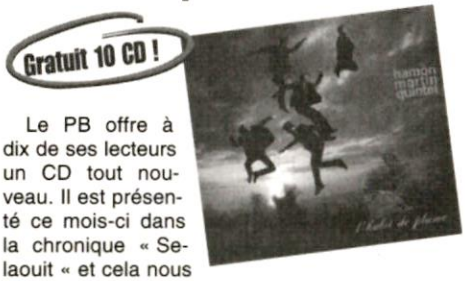
Une réserve cependant : l'affranchissement de ces enveloppes T étant payé par les destinataires, nous pensons qu'il faut s'abstenir d'utiliser les enveloppes retour des ONG ou des œuvres caritatives. Elles ont besoin de leur argent pour autre chose...

## Résultats du jeu du PB de juillet-août

Les dix CD de musique bretonne qui constituaient les lots de notre dernier jeu ont été gagnés, par tirage au sort, par Loïk, de Loudéac (22) ; Alain, de Douarnenez (29) ; Hélène, de Poullan (29) ; Guy, de Bouguenais (44) ; Anthony, de Marseille (13) ; Isabelle, de Laval (53) ; Nicolas, du Mans (42) ; Yvon, d'Anglet (64) ; Sabrina, de Crosne (91) et Josiane, de Villeneuve-Saint-Georges (94). Un beau tir groupé de nos amis de la diaspora bretonne !

Ces gagnants recevront leur cadeau dans les meilleurs délais.

## Jeu du mois de septembre




Le PB offre à dix de ses lecteurs un CD tout nouveau. Il est présenté ce mois-ci dans la chronique « Selaouit « et cela nous dispensera d'en « faire l'article ». Donc, dix CD du **Hamon Martin Quintet** seront attribués par tirage au sort. Pour gagner, peut-être, un de ces CD, il suffit de nous expédier, sur papier libre vos nom, prénom et adresse et ce jusqu'au 27 septembre inclus, jour de clôture de la réception de vos participations. Une seule adresse à utiliser : **Le Peuple breton, BP 1, 29850 Gouesnou.**

Nous publierons les prénoms des dix gagnants dans le numéro d'octobre. Bonne chance !

### PEUPLE BRETON ADMINISTRATION

A notre local de Saint-Brieuc, Nadine assure à mi-temps le secrétariat du **Peuple breton**. Ses horaires sont : les lundi, mardi, jeudi et vendredi, de 9 à 13 h et de 14 à 16 h.

Si vous avez besoin de précisions concernant les abonnements ou la vente en kiosque, envie de renseignements divers, n'hésitez pas à appeler au **02.96.61.54.11.**


## Abonnez-vous au Peuple breton

Nom ..... Prénom .....

Adresse .....

.....

● Souscrit un abonnement ❑
un réabonnement ❑

– tarif normal : 30 €
– tarif de soutien : à partir de 33 €
– étranger par avion : 40 € et plus

à partir du n°..... inclus.

● Prélèvement automatique mensuel
❑ minimum : 3 €
❑ de soutien : 4 € - 5 € - 6 €
(Joindre un relevé d'identité bancaire)

● Les chômeurs et les étudiants peuvent bénéficier d'une réduction de 50 % sur justificatif.

● Ci-joint le règlement par :
❑ chèque postal
❑ chèque bancaire
❑ mandat-lettre
à l'ordre du
"Peuple breton/Pobl Vreizh"

9 rue Pinot-Duclos, 22000 SAINT-BRIEUC - C.C.P. RENNES 2365-76 V

# Musiques de Celtie...

**LIAM O'CONNOR & LISA AHERNE - Reel Spirit.** (Loc Entertainment LOC2 - www.liamoconnormusic.com)




Si la musique bretonne a souvent été jouée dans des églises, ce n'est pas le cas de sa consœur irlandaise et entendre un album entièrement enregistré en live dans un monastère est quasiment une première.

C'est pourtant ce que viennent de réaliser Liam O'Connor et Lisa Aherne, partenaires à la scène et dans la vie, au monastère franciscain de Killarney d'où ils sont originaires, entourés d'une belle brochette de musiciens. Qu'on en juge un peu. Aux côtés de Liam à l'accordéon et de Lisa au chant, officient Cathal Hayden (Four Men & a Dog) au fiddle, Ian Parker aux claviers, Nicholas Bailey aux percussions ou Michael Buckley au saxo et à la flûte,... et même une section de cordes intervient sur **Reel Spirit** leur troisième album.

Cela donne un délicieux mélange où le traditionnel bien sûr, se taille la part du lion mais où le classique et le jazz viennent de temps en temps s'immiscer, comme sur *The Coolin* ou *Jazz Cats*. Plusieurs standards également sont au rendez-vous : *O'Carolans Concerto, Out in the Ocean Set, Water is Wide* ou *Hard Times*.

Un concentré d'énergie musicale et de spontanéité pour cet album enregistré en janvier dernier.

**GRÁDA - The Landing Step.** (Compass Records 7 4382 2 - Distribution Keltia Musique)




Une fille et quatre garçons, configuration habituelle pour un groupe de musique irlandaise me direz-vous. Eh bien justement, Gráda n'est pas ce que l'on pourrait qualifier de groupe iota de la tradition. Ils ont ce petit quelque chose en plus qui fait la différence.

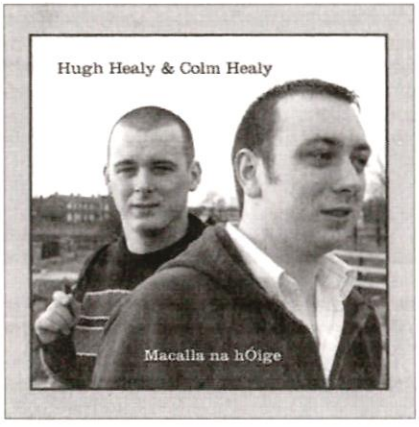
Formé il y a trois ans de la rencontre de trois Irlandais et deux Néo-zélandais installés à Dublin, ces cinq tout jeunes musiciens ont déjà trois albums à leur actif. Alors que le premier *Off to Sardinia* était un peu brouillon (péché de jeunesse), le second, *Endeavour*, commençait déjà à laisser entrevoir le talent de ces cinq-là. Le présent album **The Landing Step** donne la pleine mesure de la maturité du groupe. Comme quoi la valeur n'attend pas le nombre des années.

Onze titres de la meilleure veine puisés à la tradition irlandaise mais aussi bretonne (une ridée six temps de J.M. Veillon) ou d'Europe de l'Est ne doivent pas occulter les nombreuses compositions du groupe.

Dotée d'une voix délicate, Anne-Marie O'Malley emmène ses quatre compagnons sur les chemins ensoleillés d'une tradition vivante et colorée. Brendan O'Sullivan au fiddle aérien et Alan Doherty et sa flûte limpide soulignent en contrepoint les superbes chansons qu'elle nous offre, tandis que Gerry Paul et Andrew Laking marquent la mesure, qui au bouzouki et à la guitare, qui à la basse et à la contrebasse.

Une totale réussite par un groupe à découvrir absolument.

**HUGH HEALY & COLM HEALY - Macalla na hÓige.** (Kileen Music KMCD 001- www.healymusic.com)




En Irlande, certaines régions ou comtés sont particulièrement renommés pour être de véritables pépinières de musiciens. Parmi ceux-ci le Co. Clare est très certainement l'un de ceux qui comptent le plus grand nombre de jeunes talents. C'est d'ici que sont issus des gens comme Willie Clancy, Noel Hill, Kevin Crawford ou Tony Linnane.

Hugh et Colm Healy, deux frères d'une vingtaine d'années sont au nombre de ceux-là. Originaires de Corofin comme leur illustre consœur Sharon Shannon, ils ont grandi dans une famille de musiciens puisque toute leur parenté baigne dans la musique et que leur propre frère Eric les accompagne sur leur premier album **Macalla na hÓige** (échos de jeunesse).

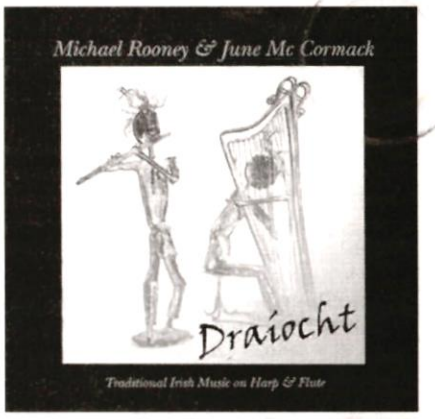
La combinaison accordéon et concertina est assez rare dans la tradition. Mis à part Tony McMahon et Noel Hill au début des années 90, ces deux instruments jouent peu en duo. C'est donc une démarche tout à fait originale qu'ont entreprise ici les deux frères Healy. Le style musical du Clare est très particulier et Hugh et Colm ont su adapter son côté à la fois fluide et énergique à leur jeu technique et brillant.

Cet album comprend une majorité d'airs de leur comté, tout en faisant une petite place à une valse française et à un morceau venu de l'Est, *Pidder a Dreska*, en fait un air très connu de cercle circassien.

Hormis leur frère au fiddle, Colm et Hugh ont fait appel à quatre ou cinq musiciens habitués des sessions du Clare, parmi lesquels Paul O'Driscoll à la basse, Noel O'Donoghue à la flûte ou Michael Ó Connell aux pipes.

Enfin pour être complet sur le sujet, il faut ajouter que l'album a été enregistré à Miltown Malbay, la Mecque de la tradition dans l'Ouest irlandais. Difficile de faire plus local. Un album qui s'écoute avec beaucoup de plaisir.

**MICHAEL ROONEY & JUNE McCORMACK - Draiocht.** (Autoproduit DOORLA003 - www.draiochtmusic.com)




Bien qu'elle soit l'emblème national irlandais, la harpe n'est pas très présente sur les enregistrements qui ont été publiés ces dernières années. C'est d'autant plus intéressant lorsque l'occasion nous est donnée d'entendre un album où cet instrument est l'un des éléments dominants.

Le présent album publié par Michael Rooney et June McCormack fait justement la part belle à la harpe associée cette fois à la flûte traversière en bois. **Draiocht** c'est son nom.

**Draiocht** signifie *enchantement* en irlandais, et c'est le mot qui convient à l'écoute de ces douze titres tout en rondeur et en délicatesse.

Michael et June qui ont chacun une expérience soit en solo, soit au sein de groupes divers, se sont rencontrés musicalement au début des années 90 et n'ont eu de cesse depuis de partager un même amour pour la tradition.

Lui à la harpe et elle à la flûte nous font découvrir de petites merveilles empruntées soit à la tradition, soit à divers compositeurs contemporains ou encore à Michael, auteur lui-même de quatre morceaux d'un album où tout n'est que simplicité, calme et plaisir.

Un moment de bonheur dans ce monde de brutes.

**Philippe COUSIN**

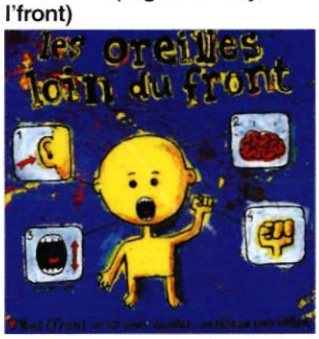
# Selaouit

*par Pierre Morvan*

## PRESSE

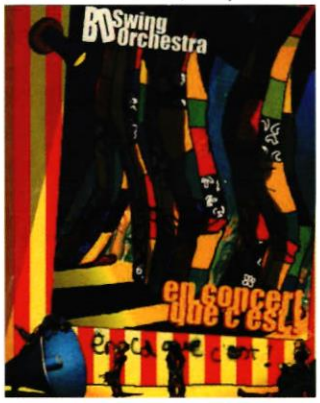
***La dernière livraison du PB vous a annoncé la naissance d'Univers celtes[1], une belle revue entièrement consacrée à la culture celte en général et aux musiques de Bretagne et de Celtie en particulier. Le numéro 4 devrait sortir ces jours-ci. On peut signaler également qu'Ar Soner[2], la gazette de la BAS, a fait peau neuve il y a déjà un moment et présente désormais une maquette aérée et agréable. Et pour Musique bretonne[3], depuis le printemps, c'est carrément le lifting : changement de format et de présentation, nouveau look, nouvelles couleurs, rajeunies et rafraîchies… La presse musicale bretonne s'adapte aux airs du temps !***

**LES OREILLES LOIN DU FRONT : (Night & Day, Ras l'front)**




Ou comment joindre l'utile à l'agréable. L'utile : en achetant ce CD, vous soutenez Ras l'front qui lutte depuis près de 15 ans contre les fachos nauséabonds (FN). L'agréable : ***« Les oreilles loin du front »*** rassemble quelques noms connus de la scène française – Manu Chao, Les Têtes Raides, Lofofora, Massilia Sound System… – mais nous propose aussi quelques belles découvertes. Citons Frères Misère avec ***« On vous aura prévenu »***, Miss Hélium et l'effroyable ***« Tolérance zéro »***, ou le rap savoureux de Fatals Picards, ***« Elle est belle la France »***… Morceaux choisis : ***« Ça a drôlement augmenté la recrudescence, surtout avec les Arabes »*** ou encore ***« l'insécurité restera dangereuse »***… (A commander – d'urgence – à Ras l'front, BP 87, 75561 Paris Cedex 12)

**BD SWING ORCHESTRA : « En concert que c'est » (An Naer Produksion, 801)**




Et non ! BD ne signifie pas seulement « bande dessinée »… A l'occasion, cela peut vouloir dire aussi « Bro Dreger » et présentement, c'est le cas, justement. Bro Dreger, comme ce pays du Trégor dont sont originaires la plupart de ces jeunes musicos un tantinet déjantés qui forment le BD Swing Orchestra.

Les BD Swing ont un double objectif : faire swinguer, après d'autres et comme leur nom l'indique, la musique bretonne et surtout lui donner un air résolument festif et joyeux. Bref, lui faire quitter ces habits un peu guindés qui, trop souvent et fort injustement, ternissent sa réputation… Alors, en concert (que c'est), mais aussi en musique de rue (à l'occasion) ou (souvent) en fest-noz, les quinze musiciens de BD Swing Orchestra, revêtus de leur salopette chamarrée qui leur tient lieu de costume de scène, alignent leurs airs à danser revisités et parés de titres croquignolets, tels que ***« Danouët tribe »***, « Crispation de la cellule familiale » ou ***« Restez groupic'h !»***…

Le BD Swing Orchestra, après cinq ans de déambulations, a voulu graver le fruit de ses réflexions musicales sur CD. L'enregistrement, réalisé en live à Pommerit-le-Vicomte, tient toutes ses promesses. Ça swingue, ça bouge, bref ça déménage et ça vous colle rapidement des fourmis dans les gambettes. Un sérieux coup de jeune, marqué aussi par le livret très coloré signé An Naer, qui se feuillette un peu …comme une BD !

**Jean-Louis LE VALLEGANT - Patrick LEFEBVRE : « Swing nOz » (Coop Breizh, CD 949)**




Du swing, encore et toujours, avec ce duo décoiffant : Jean Louis Le Vallégant au saxophone et Patrick Lefebvre à l'accordéon chromatique. Deux pointures, bien connues dans le monde de la musique bretonne, et qui ont roulé leur bosse sur toutes les scènes de Bretagne et au sein de plusieurs formations. Citons en vrac Zap, ensemble de " musique piétonne " ou l'Hilare Carhaisienne pour le premier, la Godinette pour le second.

L'ambition de ce duo inhabituel mais fort habile ? " Bichonner la tradition pour mieux la déboutonner "… Pari gagné ! Sur les pas d'Yves Menez et sous les doigts enjôleurs des deux virtuoses, la musique bretonne se découvre des airs un peu canailles, la gavotte se prend pour une vieille java du terroir, le laridé balance à donf et le ***« Costard chouette »*** s'y entend pour vous couper les pattes. Ainsi cajolée, c'est un fait, la tradition s'abandonne, sans renoncer à aucun des atours qui font sa force de séduction. Du plijadur plein la musette !

**Christian LEMAÎTRE - Jean-Pierre LE CORNOUX : « Affinités » (Rouge Gorge, RO01)**




Encore un duo inattendu mais bienvenu. Christian Le Maître, le violoniste inspiré de Kornog, Archétype, Storvan ou Pennoù Skoulm et Jean Pierre Le Cornoux, que l'on connut pianiste déchaîné chez les Pires. Autant dire, encore une fois, deux calibres… Et s'ils abordent la musique bretonne plus sagement que les précédents, ils y mettent une conviction et un savoir faire qui ne laissent à aucun moment indifférent.

Le dialogue violon-piano s'installe, agrémenté parfois d'une guitare, celle de Jacky Molard, qui a aussi réalisé la prise de son. Le répertoire nous promène de Bretagne en Irlande, avec un petit détour par la Bulgarie, sur les traces des Thraces… Et le tout, sobre et d'une grande élégance, s'écoute agréablement. Encore du plaisir, et même plus, si « Affinités » !

**HAMON MARTIN QUINTET : « L'habit de plume » (Coop Breizh, CD 953)**




Quand le trio s'étoffe… il devient quartet puis quintet. C'est ce qui est arrivé à la formation des deux frangins Hamon, Erwan et Mathieu, et de Janick Martin, d'abord rejoints par Ronan Pellen, et plus récemment par Erwan Volant, le bassiste de Carré Manchot. Que de chemin parcouru depuis les débuts, effectués – mais qui le sait ? – sur les quais de Paimpol, lors de l'édition 91 de la Fête du chant de marin, sous le nom de Kamm Digamm.

Aujourd'hui, le Hamon Martin Quintet est devenu un groupe phare dans le paysage musical breton et leur nouveau CD, ***« L'habit de plume »*** confirme cette place de choix. La voix bien posée et très à l'aise de Mathieu trouve matière à s'épanouir avec cette reprise de Gaston Couté, ***« Les Cailloux »***, mais c'est l'ensemble du répertoire, traditionnels ou compositions, qui permet à chaque membre du groupe de donner toute sa mesure. Résultat : un accompagnement parfaitement dosé, à la fois sobre et ô combien efficace, pour un chant gallo totalement décomplexé. Cet ***« Habit de plume »*** lui va à ravir !

(1) Univers celtes, Harnois Abonnements, BP 90, 84405 Apt cedex (49,50 € les 12 numéros)

(2) Ar Soner, Bodadeg Ar Sonerion, Soye, 56270 Ploemeur (16 € les 6 numéros)

(3) Musique bretonne, Dastum, 16 Rue de la Santé, 35000 Roazhon (21 € les 6 numéros)

Éditions Oran embanner
71 hent Mespiolet 29170 - Fouenant
☎ 02.98.56.10.11

**Dastumad LILIGAST**

Breton - Allemand
Breton - Anglais
Breton - Espagnol
Breton - Français
Breton - Italien
Breton - Néerlandais
Alsacien - Français
Corse - Français
Savoyard - Français

**DICTIONNAIRES DE POCHE**










**GERIADURIOÙ-GODELL**

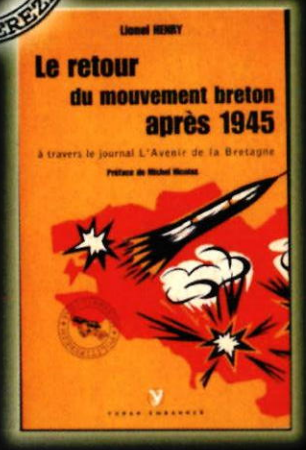
et pour hag evit **2005** : Alsacien-Allemand / Breton-Gallois
Breton-Portugais / Cornique-Anglais
Corse-Italien / Occitan-Français / Romanche-Français

**Dastumad**















An Embanner bihan a wel pell ...*

* le petit éditeur qui voit loin...